

RÉSEAU
des
RÉSERVES

des

du

GONM.

Groupe Ornithologique Normand

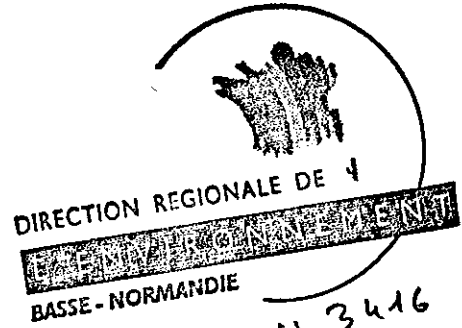
Document rédigé par :

Gérard DEBOUT

**Président du GONM
Responsable du Réseau de Réserves du GONM**

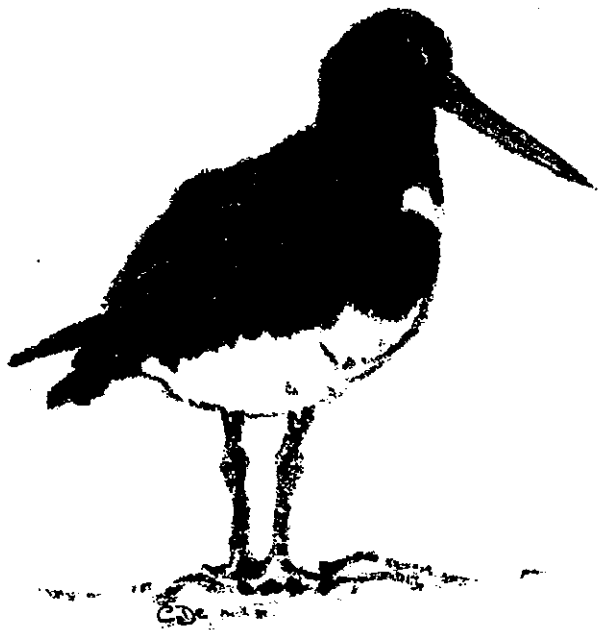
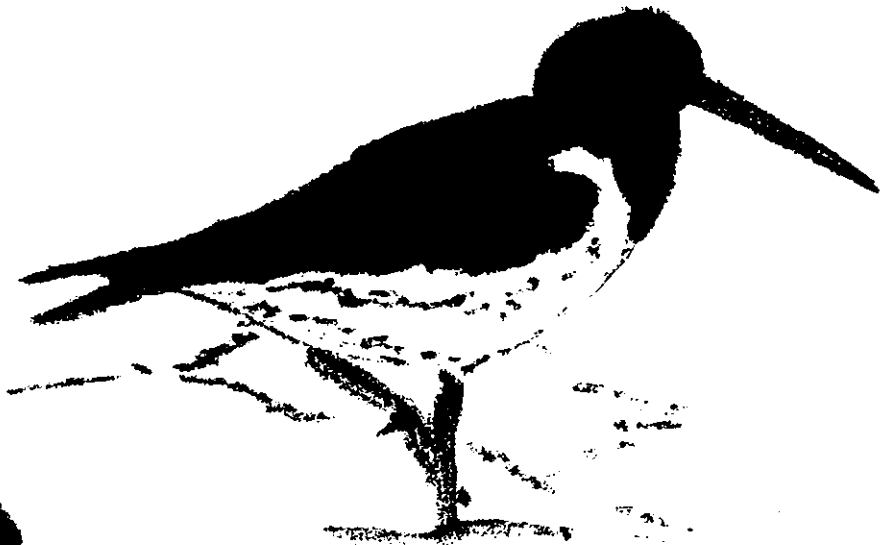
**Etude réalisée à la demande de la DRAE
de Basse-Normandie**

Caen, 1991



*No INV: 3416
DATE: 10/11/94*

OP. 01-02/2666



Le réseau de réserves du GONm.

Le GONm gère, en juin 1991, un réseau de dix-sept réserves.
L'une de ces réserves, la réserve naturelle de la Mare de Vauville, est une réserve officielle.
Les seize autres sont des "réserves libres" de droit privé. Elles sont réparties sur deux régions administratives et quatre départements :

Région de Basse-Normandie :

Département de la Manche

Réserves n° :

- 01-Ilot de Tombelaine
- 02-Prairies de Tirepied
- 03-Pointe de Carolles
- 04-Archipel de Chausey
- 05-Havre de la Venlée
- 06-Cap de Carteret
- 07-Mare de Vauville : Réserve Naturelle
- 08-Nez-de-Jobourg
- 09-Ilots de la Hague
- 10-Ile de Tatihou -
- 11-Ile de Terre/Saint Marcouf : Réserve B. Braillon.

Département du Calvados

Réserves n° :

- 12-Falaises de St Pierre du Mont
- 13-Côteaux du Bessin
- 14-Plan d'eau de la Dathée
- 15-Plan d'eau du Gast

Région de Haute-Normandie

Département de l'Eure

Réserve n° :

- 16-Plan d'eau de la Grande Noë

Département de Seine-Maritime

Réserve n° :

- 17-Falaises du Cap d'Antifer

Avertissement

Dans le cadre de l'inventaire ZNIEFF, la DRAE de Basse-Normandie a souhaité disposer d'un bilan précis des connaissances sur les réserves libres gérées par le GONm.

Elle nous a donc commandé cette étude qui présente, de façon synthétique, les recherches et inventaires menés par le GONm sur ses réserves libres, ainsi que les modalités de gestion et d'animation des sites concernés.

Les études

Ce bilan présente les inventaires et études réalisés par les membres du GONm ; nous en livrons leur état actuel. Comme toujours en matière scientifique, cet instantané ne préjuge pas de ce qui reste à trouver.

Le GONm a naturellement suscité des études ornithologiques sur ses réserves, mais dans la mesure du possible, nous ne nous sommes pas limités à cette approche unidimensionnelle et lorsque cela a été possible les autres aspects faunistiques (mammalogiques, entomologiques, herpéthologiques) ou botaniques ont été abordés.

Sur certains sites, des études plus fouillées sont menées sur la biologie ou l'écologie de telle ou telle espèce. Sur la plupart des sites, une approche globale, conforme aux statuts de l'association : "l'étude des oiseaux sauvages dans leur milieu..." nous conduit tout naturellement à essayer de comprendre le fonctionnement de la réserve en tant que milieu, dans sa globalité.

Nous avons pleinement conscience que rien n'est achevé, que les études devront être amplifiées, précisées, corrigées : l'évolution des milieux est rapide, souvent imprévue et l'ornithologie nous l'apprend chaque jour.

C'est donc un état actuel des connaissances qui vous est proposé dans ce document.

La gestion

Certaines réserves ne nécessitent pas, en temps normal, de gros travaux d'aménagement. Les falaises, en particulier, sont des sites où les interventions sur le milieu sont pratiquement inexistantes.

Pour d'autres sites, une véritable gestion du milieu est absolument indispensable : la mise en réserve n'est pas "une mise en conserve", c'est un lieu de gestion dynamique où les interventions humaines ont pour but de maintenir sinon d'accroître l'intérêt biologique du site.

A titre d'exemple, voici un historique des actions menées à la Dathée qui montrera bien ce choix délibéré du GONm de mener des politiques de gestion sur le long terme.

1979 :

Création par la Ville de Vire, à notre demande, d'un fossé séparant la berge de la route. Rappel des propositions faites les années précédentes. Nouvelle proposition de déplacement de l'aire de pique-nique aménagée près de la réserve.

1980 :

Déplacement par la Ville de Vire de l'aire de pique-nique ; pose, par la Ville de Vire, de pancartes limitant la réserve ; aménagement de la réserve par le GONm (contrôle de la sédimentation, entretien de la végétation). Rappel des propositions et nouvelle proposition de création d'une bande-écran le long de la route ceinturant la réserve (haie buissonnante d'espèces locales).

1982 :

Creusement d'un nouveau fossé le long de la réserve, travaux financés par la Ville de Vire et la FDC du Calvados. Plantations par le GONm et chantier d'aménagement GONm.

1983 :

Proposition pour ne pas effectuer de fauchage tardif sur les rives de la réserve. Plantations par le GONm et chantier d'aménagement GONm.

1986 :

Deux chantiers du GONm ont permis d'assurer les travaux de curage et de plantation habituels.

1987 :

Deux chantiers de plantation et de curage et, de plus, un chantier de pose d'une clôture sur 115 m en limite de la réserve : pose des piquets par le GONm, pose de fils de clôture par les services municipaux de la Ville de Vire.

Signature de la Convention de Gestion entre la Ville de Vire et le GONm, portant création de la réserve ornithologique.

1988 :

Proposition de pose de panneaux, de semis de phragmites. Trois nouveaux chantiers ont lieu.

1989, 1990 et 1991

Deux chantiers annuels ont lieu. Le fauchage, la maîtrise de la jonçaille rive gauche, le curage de la rive droite, la pose de clôtures permettent de contrôler l'évolution du milieu.

Ainsi, selon les sites, la gestion et les interventions sur les espèces ou sur le milieu varieront : ils pourront se limiter à une simple pose de panneaux et à un gardiennage ou, au contraire, nécessiter l'utilisation de matériel et de ressources financières importantes.

Les animations

Délibérément, le GONm a décidé d'organiser le plus possible d'animations sur ses réserves, dans la mesure où le site et le milieu le permettent. Nous avons, en effet pour but, d'utiliser de façon privilégiée ces sites protégés pour l'initiation et la sensibilisation du grand public : initiation à l'observation de la nature et sensibilisation aux problèmes de protection des espèces et des milieux.

Le but essentiel est de faire comprendre que ces sites ont besoin de gestion et que le succès d'une réserve dépend en grande partie de l'attitude des hommes qui la fréquentent.

Naturellement, il n'est pas possible, sur certains sites, de permettre au public de pénétrer dans la réserve, même de façon contrôlée, et certaines réserves ne sont donc pas ouvertes au public.

Les premières animations sur les réserves ont eu lieu dès 1981. Dès qu'une réserve est créée, des animations sont organisées si cela est possible. L'exemple de Tombelaine nous le démontre :

1986 : 2 journées d'animation,

1987 : 2 journées d'animation : 57 personnes,

1988 : 19 journées d'animation : 194 personnes,

1989 : 10 journées d'animation : 266 personnes,

1990 : 9 journées d'animation : 205 personnes,

Au total, nous accueillons, chaque année, sur l'ensemble des réserves où cela est possible, plusieurs milliers de visiteurs. D'autres sites, plus sensibles, ne le permettent pas et sont, en conséquence, totalement interdits d'accès.

Chaque cas est particulier et il faut se garder en ce domaine des positions de principe.

Remerciements

Ce bilan de plusieurs années d'activité bénévole nous a été demandé par la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Basse-Normandie. Nous la remercions de nous avoir donné la possibilité de nous engager dans ce travail et de nous avoir constamment aidés dans cette tâche. Merci en particulier à M. G. Clouet.

Nous remercions aussi les propriétaires qui, à des titres divers, nous ont permis de créer ces réserves. Merci à la SEPNB qui nous a ouvert la voie et guidé dans nos premiers pas hésitants et téméraires et aux administrations ou élus qui ont compris notre démarche et nous ont aidé à constituer ce réseau.

Merci aussi aux adhérents du GONm qui ont permis de connaître les sites, puis par leur activité inlassable ont permis la création et la gestion de ces réserves. Merci en particulier aux gardes-animateurs et surtout aux conservateurs bénévoles qui ont fourni l'essentiel de la matière de cette étude, qui l'ont relue et amendée.

Merci à M. Provost qui nous a fait l'amitié de relire les parties botaniques des fiches signalétiques des réserves et de les compléter.

Merci enfin aux illustrateurs : Roselyne Coulomb, Claire Debout, François Leclerc et Philippe Spiroux.

HISTORIQUE DE LA FORMATION DU RESEAU DE RESERVES DU GONm

Nos actions sur les réserves débutent toujours bien avant que la réserve ne soit créée : c'est ce qui nous permet de déterminer l'intérêt du site ; cette procédure est à la fois une fin, en ce sens qu'elle est l'aboutissement de recherches ornithologiques et de contacts établis avec les propriétaires, et un commencement car à partir de la date de création de la réserve débute une phase plus active de recherche et la gestion proprement dite.

Dès 1965, la SEPNB crée la première réserve Normande sous l'impulsion de Mademoiselle Lecourtois et de Monsieur Michel-Hervé Julien. C'est la réserve du Nez-de-Jobourg. Viennent ensuite les réserves de Saint Marcouf et de Vauville.

Le GONm, qui fonctionne de façon informelle comme Centre de Bague de Caen depuis 1965, mais n'existe formellement que depuis 1972, entretient des rapports étroits avec la SEPNB, en particulier grâce à Bernard Braillon, Président du GONm et Conservateur de Saint Marcouf.

En 1980, Gérard Debout, Secrétaire du GONm, se rend aux "réunions réserves" de la SEPNB à Lorient, accroissant le volume et la qualité de nos relations avec la SEPNB. Ceci conduit le GONm à créer dès cette date ses premières réserves : Carteret et Saint Pierre du Mont, sur le modèle des conventions de gestion qu'utilisait la SEPNB. En 1982, la SEPNB abandonne au GONm la gestion de ses réserves normandes.

Ce transfert accroît désormais le réseau GONm de trois unités prestigieuses : la réserve naturelle de Vauville, les réserves de Jobourg et Saint Marcouf (un dossier de mise en réserve naturelle de Saint Marcouf étant d'ailleurs en cours d'instruction au moment de la rédaction de cette étude).

Le GONm était d'ailleurs largement impliqué dans ces gestions puisqu'il était de fait le gestionnaire concret, sinon financier, de Saint Marcouf depuis sa création. Il avait réalisé des animations à Vauville, pour le compte de la SEPNB et des études ornithologiques à Jobourg, Vauville et Saint Marcouf.

Depuis 1982, notre réseau de réserves connaît une extension progressive concernant tant des milieux pris en compte que des régions nouvelles.

En effet, alors que les premières réserves sont toutes littorales, essentiellement des falaises ou des îles, nous nous sommes tournés vers l'intérieur en créant des réserves concernant soit des milieux humides, soit des côteaux secs ; cette politique de diversification

ne nous fait toutefois pas perdre de vue notre politique de protection des principales colonies d'oiseaux de mer normandes avec la création d'autres réserves littorales.

Extension géographique enfin, puisque nous avons créé les premières et, à ce jour, les seules réserves ornithologiques du Calvados et de Seine-Maritime et la plus importante réserve de l'Eure.

**La constitution du réseau de réserves du GONm :
aperçu chronologique.**

- 01.12.1965 :
création de la réserve conventionnée SEPNB du Nez-de-Jobourg/50.
- 11.07.1967 :
création de la réserve conventionnée SEPNB de l'île de Terre de Saint Marcouf/50.
- 01.05.1970 :
création de la réserve conventionnée SEPNB de la Mare de Vauville/50.
- 06.05.1976 :
transformation de la réserve conventionnée de Vauville en réserve Naturelle, à gestion SEPNB.
- 10.10.1980 :
création de la réserve conventionnée GONm de Saint Pierre du Mont/14.
- 17.11.1980 :
création de la réserve conventionnée GONm du Cap de Carteret/50.
- 30.10.1982 :
après accord avec le propriétaire, transfert de la gestion de la réserve du Nez-de-Jobourg de la SEPNB au GONm.
- 10.11.1982 :
après accord du Directeur du Museum d'Histoire Naturelle, transfert de la gestion de la réserve de Saint Marcouf de la SEPNB au GONm.
- 10.02.1983 :
après accord du Ministère de l'Environnement, transfert de la gestion de Vauville de la SEPNB au GONm.
- 08.06.1983 :
création de la réserve des Ilots de la Hague/50.
- 17.10.1985 :
création de la réserve conventionnée de l'îlot de Tombelaine/50.
- 15.04.1986 :
création de la réserve de la Venlée/50.
- 01.01.1987 :
création de la réserve de la Dathée/14.
- 11.03.1987 :
création de la réserve des Côteaux du Bessin/14.
- 02.10.1987 :
création de la réserve de la Grande Noë/27.
- 11.11.1987 :
création de la réserve de Chausey/50.
- 02.08.1988 :
création de la réserve du Gast/14.

22, 23.11.1989 :
signature des baux de la réserve de Carolles/50.
15.03.1990 :
signature du bail créant la réserve de Tirepied/50.
30.10.1990 :
signature de la Convention avec le nouveau propriétaire de la
réserve de Carteret/50.
30.10.1990 :
création de la réserve de Tatihou/50.
15.05.1991 :
création de la réserve du Cap d'Antifer/76.

FICHES SIGNALÉTIQUES : PLAN DE L'ÉTUDE**SITUATION GEOGRAPHIQUE**

Département

Commune

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaire

Cadastre

Superficie

Date de création

Type d'accord

Conservateur

Garde-Animateur

AUTRES STATUTS**OUVERTURE AU PUBLIC**

Conditions d'accès

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Botanique

Mammalogie

Herpéthologie

Entomologie

Autres

INTERET ORNITHOLOGIQUE

Nidification

Période internuptiale

Etudes

MODALITES DE GESTION

Principes

Modalités actuelles

Actions

Investissement en temps

de bénévolat

de salarié

Investissement financier

Sources actuelles de financement

LE FUTUR

Gestion du milieu

Evolution du statut

Note : le cas de Vauville, réserve Naturelle, ne sera pas évoqué : cette réserve fait l'objet d'un suivi particulier et de compte-rendus annuels. Seules seront envisagées ici les réserves conventionnées du GONm existant fin 1990 : c'est pourquoi Antifer, très récemment créée, ne sera pas non plus présentée.

1 - ILOT DE TOMBELAINE

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Département : Manche
Commune : Genêts

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaire :
 Ministère de la Culture
Cadastre :
 341, section D
Superficie :
 3 hectares 88 ares et 73 centiares
Date de création :
 17 Octobre 1985
Type d'accord :
 Convention de gestion signée avec la Commune de Genêts
Conservateur :
 Luc LOISON (1, chemin des pommiers/50300 Avranches)
Garde-animateur :
 Néant

AUTRES STATUTS

Site classé, décret du 25 Mai 1987
 Classement au titre des Monuments Historiques (09 Octobre 1936).
 réserve de chasse approuvée, arrêté ministériel du 14 Novembre 1967.
 DPM en réserve de chasse maritime (arrêté interministériel du 11 Juillet 1974, arrêté des Affaires Maritimes de Mai 1972).
 Site inclus dans le périmètre désigné par la FRANCE auprès de la CEE comme Zone de Protection Spéciale (catégorie a), dossier en voie d'instruction pour recevoir le statut de ZICO et de désignation comme site RAMSAR.

OUVERTURE AU PUBLIC

Conditions d'accès :
 Accès interdit en période de reproduction (Mars à Juillet inclus) pour une partie de l'îlot, par décision du gestionnaire et avec l'accord de la municipalité.
 Si l'accès est interdit à une partie de l'îlot en période de reproduction, nous avons, en contrepartie, dès le début organisé des visites guidées de la réserve qui permettent au grand public de découvrir la colonie avec un minimum de dérangements.

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Tombelaine est un îlot de leucogranite intrusif de 1200 mètres de périphérie qui présente un abrupt au Nord-Ouest : le sommet de l'île y atteint 45 mètres, c'est le Pic de la Folie.

On y trouve des restes de fortifications.

La réserve de Tombelaine est un gros rocher environné de vasières et de vastes étendues sableuses ; c'est l'un des deux pointements rocheux de la Baie du Mt Saint Michel, l'autre, le Mont lui-même, n'offrant que peu d'intérêt écologique.

Botanique

À la base de l'îlot, il faut remarquer la belle zonation de lichens halophiles et saxicoles.

Plus haut, la végétation est essentiellement arbustive : fourrés de troène et de lierre, ronciers ; des secteurs de pelouse sont également présents.

Deux relevés ont été effectués par M. Provost l'un en juin 1979, l'autre le 10 juin 1990. Entre ces deux dates, la physionomie de la végétation a peu changé si ce n'est que les pelouses rases de la pointe ouest ont disparu, probablement sous l'influence des oiseaux. Il reste à déterminer si cela est dû aux nicheurs ou non : ce secteur étant à la fois le reposoir de la plupart des espèces l'hiver et le principal secteur de nidification des goélands au printemps.

Les plantes les plus remarquables sont la fougère halophile *Asplenium marinum* (qui n'a pas été retrouvée récemment), l'orchis bouc, l'orchis pyramidal, l'orobanche du lierre et surtout la rue (*Ruta graveolens*), plante probablement introduite au temps où l'îlot était occupé et pour laquelle Tombelaine constitue la seule station d'importance de Basse-Normandie et de tout le nord de la France.

Parmi les autres espèces rares ou remarquables, signalons *Limonium (=occidentale) binervosum*, *Echium vulgare*, *Blackstonia (=Chlora) perfoliata*, (*Ranunculus parviflorus*, *Trifolium glomeratum*, *Scrophularia scorodonia*, *Smyrniololus atrum*, *Ficus carica*, *Dianthus armeria*.

Mammalogie

Rat surmulot.

Plusieurs campagnes de dératisation ont eu lieu depuis la création de la réserve : aucun rat vivant n'a été observé depuis 1986, alors qu'ils étaient extrêmement présents et visibles jusque là.

Rat musqué.

Un le 24 Juin 1988

Lapin de garenne.

Présent mais jamais observé vivant : la population ne doit pas être très importante.

Phoque veau marin.

Un le 07 Décembre 1986, un le 13 novembre 1989, un à plusieurs reprises en 1990.

Herpéthologie

Lézard vert.

Un le 17 Mai 1987, trois le 20 Mai 1990 et le 10 Juin 1990.

INTERET ORNITHOLOGIQUE

Nidification

Oiseaux marins.

L'intérêt principal de la réserve est sa colonie d'oiseaux marins établie depuis 1976 :

- nidification régulière des goélands marin, brun et argenté,
- nidification sans succès en 1984 et 1985 d'un couple de grand cormoran (prédation probable des goélands à la suite de dérangements).

Le fulmar a été observé à quelques occasions.

Oiseaux d'eau.

Très importante population nicheuse de tadorne de Belon : 15 à 25 couples

Nidification occasionnelle du colvert : un nid en 1988

Espèces terrestres.

Nidification occasionnelle du pipit maritime en 1985

Espèces nicheuses des buissons et arbres :

- accenteur, 2 couples en 1985, 1 couple en 87, 2 en 88 et 89, 1 en 90
- troglodyte, 1 couple chaque année
- merle noir, 1 couple en 1986, en 1987, en 1988, en 1989, 2 en 1990
- pouillot véloce,
- corneille noire, nicheuse de 1982 à 1985

Période internuptiale

Dortoir régulier pour :

- le grand cormoran, plus de 210 fin Août et 115 fin Décembre
- le héron cendré de juillet à décembre : maximum de 40 individus en août-septembre

Faucon pèlerin : reposoir hivernal probablement assez régulier.

Au total, 72 espèces ont été observées à Tombelaine, les plus remarquables sont l'aigrette garzette, le milan noir, le balbuzard, le busard St Martin, le hibou des marais, la fauvette pitchou, le bruant des neiges et le grand corbeau.

Etudes

Les principales études menées sur Tombelaine sont des suivis des populations nicheuses de goélands et de tadorne de Belon.

Année	g. marin	g. brun	g. argenté	tadorne
1976	0		0	5
1977	0	0	16	
1978	0	0	33	
1979	1	2	34	4
1980	2	1	24	
1982	4	1	54	
1983	3	1	92	
1984	4	4	159	
1985	4	3	205	5
1986	7	1	178	12 à 15
1987	4	3	198	14 à 20
1988	3	5	248	5 à 10
1989	4	4	276	10 à 15
1990	6	6	378	13 à 15



MODALITES DE GESTION

Principes

Jusqu'ici le but de la gestion de la réserve est d'assurer aux oiseaux marins la tranquillité qui leur permettra de se reproduire.

Pour cela, deux facteurs d'échec ont été identifiés :

- la fréquentation humaine, qui est sans doute la cause des échecs des deux tentatives de nidification du grand cormoran,
- la prédation par les rats puisque certaines années, au début de la vie de la colonie, aucun jeune de goéland argenté n'a pu atteindre l'âge de l'envol en raison des rats extraordinairement nombreux

Modalités actuelles

Actions

Les deux mesures de gestion immédiatement mises en œuvre ont été :

- d'une part, l'interdiction d'accès pendant la période de reproduction : des panneaux informatifs sont posés de Mars à Octobre.
- d'autre part, la limitation, voire l'éradication des rats. Des campagnes de dératisation ont donc eu lieu au début des années 1986, 1987 et 1988. Elles ont, en grande partie, atteint leur but puisque, si des rats demeurent toujours à Tombelaine, leurs effectifs ont considérablement diminué.

Investissement en temps de bénévolat

120 heures permettent la pose et la dépose des panneaux, la surveillance, les recensements, les animations. Le suivi administratif et le secrétariat demandent environ 20 heures de travail.

de salarié

Néant à ce jour

Investissement financier

1200 F. de déplacement, 500 F. de secrétariat (affranchissement, copies, ...), 500 F. de divers, plus le coût annuel moyen des panneaux permettent d'estimer la dépense annuelle à environ 2500 F par an.

Sources actuelles de financement

Autofinancement GONm (stage de la Baie du Mont Saint Michel),

Autofinancement des adhérents du GONm à titre personnel,

Municipalité de Genêts (raticide)

Animations : DRAE Basse-Normandie

Tirage et envoi du rapport annuel : Crédit Mutuel d'Avranches

LE FUTUR

Gestion du milieu

Nous avons en projet de maintenir les deux aspects de la gestion, qui ont fait leurs preuves comme le démontre l'évolution des effectifs des oiseaux nicheurs, c'est à dire poursuivre la dératification et interdire l'accès en période de reproduction et l'étendre à l'ensemble de l'îlot,

Ceci a surtout pour but de favoriser le tadorne et le goéland brun, les deux espèces les plus remarquables de Tombelaine (elles nichent en dehors de la zone protégée). Ces mesures devraient permettre à terme, à de nouvelles espèces de nicher sur Tombelaine (grand cormoran, huitrier-pie).

Il serait souhaitable pour de multiples raisons que des aménagements soient entrepris afin de restaurer des secteurs de pelouses. Ce défrichage partiel répond à trois préoccupations :

- permettre au goéland brun de mieux s'implanter,
- assurer le maintien des formations de pelouses pour favoriser les plantes de ces secteurs.
- maintenir des zones ouvertes nécessaires au lézard vert.

Le problème de la protection des pelouses de la pointe occidentale se pose. Nous sommes à la recherche d'une solution ménageant le maintien des pelouses tout en permettant aux oiseaux d'utiliser Tombelaine.

Evolution du statut

Il serait souhaitable qu'un arrêté de biotope soit pris sur Tombelaine officialisant l'interdiction d'accès de Mars à mi Juillet à l'ensemble de l'îlot.

2 - RESERVE DU MONTIER A TIREPIED
SITUATION GEOGRAPHIQUE

Département : Manche
Commune : Tirepied

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaire :

M. Y. Le Henaff

Cadastre :

Lieu-dit "Le Montier", section ZK n°85

Superficie :

2 hectares.

Date de création :

15 Mars 1990

Type d'accord :

Location, bail enregistré le 26 Mars 1990

Conservateur :

Jean COLLETTE (rue Dame Jeanne Destouches 50300 Avranches)

Garde-animateur :

Néant

AUTRES STATUTS :

néant

OUVERTURE AU PUBLIC

Conditions d'accès :

Accès interdit (sauf pêche sur rive).

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Prairie humide en bordure de la Sée, la réserve présente 330 m. de rives à boisement discontinu d'aulnes et d'ormes. A l'opposé, la réserve est limitée par une haie âgée, longue de 220 m. Le substrat est argilo-sableux : il est fait en partie des sédiments déposés par la rivière lors des crues.

Botanique

34 espèces ont été recensées dont 31 identifiées spécifiquement :

Vulpin des prés	<u>Consoude officinale</u>	Compagnon rouge
<u>Epière des marais</u>	<u>Baldingère</u>	Agrostide blanche
Stellaire graminée	Ronce sp	<u>Morelle douce-amère</u>
Berce sphondyle	Scrofulaire noueuse	Epière des bois
Angélique sylvestre	Gaillet mollugine	Gaillet gratteron
<u>Houblon grimpant</u>	Orme champêtre	Ortie dioïque
Coudrier noisetier	<u>Viorne obier</u>	<u>Reine des prés</u>
<u>Aulne glutineux</u>	<u>Malachie aquatique</u>	<u>Achillée sternutatoire</u>
Phléole des prés	Sureau noir	Digitale pourpre
Chêne pédonculé	Rosier de chien	Troène vulgaire
Saule roux	Prunellier	

(Les espèces dont les noms sont soulignés présentent un intérêt en raison de leur relative rareté.)

Mammalogie

Lièvre, rat des moissons, rat musqué, taupe

Herpéthologie

Couleuvre à collier

Entomologie

Papillons diurnes

Petite tortue	Cuivré commun	Azuré de la Bugrane
Robert le diable	Piéride de la rave	Ecaille du séneçon
Amaryllis	Procris	Tircis
Myrtil	Satyre	Souci

Papillons nocturnes

Onze espèces assez banales découvertes au-cours d'une seule chasse nocturne ; à signaler cependant : *Cybosia mesonnelle*, *Chranycia trigrammica*, *Plusia festucae*.

INTERET ORNITHOLOGIQUE

Modeste actuellement, les espèces rencontrées dans la réserve sont des espèces communes des bourgs et du bocage, elles y côtoient quelques espèces de milieu humide : poule d'eau, bergeronnette des ruisseaux et martin-pêcheur.

MODALITES DE GESTION

Principes

Le terrain a été exploité intensivement avant la mise en réserve. Le but est de restaurer une prairie de fauche et d'accroître son hygrophilie.

Modalités actuelles

Actions

La première des mesures a été de faire cesser les apports azotés et d'exporter au maximum la production d'herbe afin d'appauvrir le stock de sels minéraux. Des analyses de sol en date du 20 Juin 1990 ont été réalisées à notre demande par le Laboratoire d'Analyses Agricoles de Saint Lô.

Le pâturage est effectué par des chevaux d'octobre à février, suivi d'une fauche en juin.

Une haie de 75 m. de long, comptant 130 plants a été mise en place en mars 1990 afin de constituer un écran pour soustraire aux regards les futurs aménagements hydrauliques projetés.

Investissement en temps de bénévolat

Surveillance et inventaires : 25 heures

Chantier et entretien (non comptée la fenaison) : 30 heures

de salarié

Néant à ce jour

Investissement financier

Bilan de la première année :

- haie : au total, 120 m. à boiser en double ligne sur paillage plastique, soit	2000 F.
- préparation du sol (labour et hersage)	300 F.
- outils : sécateurs, cisailles, faux (élimination des chardons)	
soit	500 F.
- analyse du sol	1000 F.

Sources actuelles de financement

Autofinancement GONm,

Autofinancement des adhérents du GONm à titre personnel

LE FUTUR

Gestion du milieu

Si la végétation évolue assez vite vers une plus grande diversité, il devrait être possible de passer à un rythme de fauche de plus en plus lâche en ne faisant appel qu'au pâturage. D'ores et déjà, la végétation des rives et de bordure des haies n'est pas fauchée lors de la fenaison.

En fonction de l'évolution de la haie-écran, il devrait être possible d'aménager une partie de la prairie en zone humide gérée dans l'optique d'une platière à limicoles, la contrainte étant alors la maîtrise de l'eau (parcelle haute par rapport à la rivière).

Evolution du statut

L'actuel statut basé sur un contrat de confiance réciproque entre le propriétaire et le GONm ne nécessite pas d'envisager de mettre en œuvre des mesures de protection légales.

3 - POINTE DE CAROLLES

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Département : Manche
Commune : Carolles

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaires :

Mme R. Cavé

Cadastre :

n° 225, 226, 234 (T03), 238, 239, 240, 243 (L01), 254 (L01)

Superficie :

4 hectares

Date de création :

22 et 23 Novembre 1989

Type d'accord :

Location, bail

Conservateur :

Yves GRALL (1, résidence des Pins/50610 Jullouville).

Une section locale du GONm joue le rôle de Comité de gestion.

Garde-animateur :

En 1991, deux salariés (Joseph Garrigue et Philippe SPIROUX) se relaient sur le site, chaque semaine, pour suivre la migration pendant un peu plus de deux mois, du 9 Septembre au 7 Novembre. En 1989, un permanent a été présent de Septembre à Novembre.

De nombreux observateurs bénévoles se joignent aux permanents pour assurer un suivi le plus complet possible.

AUTRES STATUTS :

Néant

OUVERTURE AU PUBLIC

Conditions d'accès :

Accès autorisé sur sentier balisé.

Depuis 1989, des animations ont lieu à Carolles. En 1990, une animation a eu lieu en Juin, douze en Août et une en Septembre : 1374 personnes sont passées devant notre "stand" situé près de la Cabane Vauban. Quelques centaines ont pu lire les panneaux d'information sur la migration ; 264 ont demandé de plus amples renseignements et 88 ont suivi des animations

Deux conférences ont été données : la première, le 11 Juillet, n'a reçu qu'un faible écho, en raison d'une faible publicité : 10 spectateurs et une autre, le 13 Août, a connu un bien plus grand succès puisque 120 personnes y ont assisté.

Pendant la période de comptage, des ornithologues normands et bretons sont venus observer la migration et ... bavarder avec les

promeneurs intéressés. Des annonces du suivi de la migration ont été publiées dans des revues ornithologiques françaises et anglaises.

Nous avons édité une nouvelle carte postale spécialement pour Carolles : elle représente un papillon diurne migrateur à Carolles : le vulcain. Une plaquette d'information éditée en 1988 et 1989 grâce au financement de la BPO, puis autofinancée par le GONm en 1990 a été éditée en français ; en 1991, elle le sera, en outre, en anglais.

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Extrémité occidentale du massif granitique de Vire, les falaises de Carolles s'avancent en mer et ferment, au nord-est, la Baie du Mont Saint Michel. C'est un massif granodioritique, avec sur l'estran de très beaux affleurements montrant l'auréole de métamorphisme.

A signaler, sur l'estran, la présence de massifs d'hermelles. Ce sont de véritables récifs construits par des vers tubicoles. Ces vers, *Sabellaria alveolata*, sont des annélides polychètes sédentaires de la famille des Sabellariidés. Ce type de récifs est relativement rare sur les côtes françaises, celui de Carolles est actuellement en expansion.

La pointe de Carolles atteint une altitude de 60 m ; d'allure massive, ces falaises ont un abrupt réduit, inférieur à 15 m ; les pentes très convexes sont couvertes de landes à bruyères, ajoncs, genêts, prunelliers et même d'arbres dans les vallons abrités et sur le plateau sommital; ces arbres présentent de beaux faciès d'anémomorphose. Sur ce plateau, des parcelles sont mises en cultures ou vouées à l'élevage. La réserve comprend donc des portions de landes, de bois et de champs de labour, quelques secteurs de pelouses ; elle est limitée par un talus préhistorique couvert de fourrés, qui limitait un éperon barré.

Botanique

Un premier inventaire botanique des parcelles labourées a été réalisé le 16 août 1989. L'état antérieur, le labour, les semis ont créé une mosaïque de parcelles. Parmi les 70 espèces reconnues : le chrysanthème des moissons, la vipérine vulgaire, le muflier orontium, la linaira bâtarde... Dans les secteurs de landes, citons les ajoncs, le genêt, les prunelliers, la jacinthe. La réserve fait partie d'un ensemble intéressant sur le plan botanique, l'intérêt du site sensu stricto reste à établir.

Mammalogie

Lapin de garenne.

Le fait majeur est la forte pression du lapin de garenne qui maintient les pelouses à un stade ras au moins pendant les années de sécheresse. Les semis de tournesol ont été réduits à néant. Le sarrasin ne semble pas les attirer. En automne, les lapins sont friands des tiges sèches de chénopode blanc qu'ils sectionnent à bonne hauteur !

Autres espèces.

Blaireau, hermine, sanglier, campagnols sp.

En mer, le site permet l'observation fréquente du grand dauphin et exceptionnellement du phoque veau marin.

Herpéthologie

Lézard vert, coronelle lisse, orvet.

Entomologie

Aucun inventaire systématique n'a été entrepris sauf pour les papillons. Nous avons toutefois constaté la présence de nombreux insectes sur la parcelle de crucifères, puis sur les fleurs de sarrasin. De ce point de vue, le sarrasin intéresse aussi à ce stade les oiseaux insectivores. Traquets, accenteurs, fauvettes, pouillots y sont vus chassant. A noter des observations exceptionnelles de la fauvette pitchou dans ce milieu à plusieurs reprises.

Notons tout de même que le milieu voisin de la vallée du Lude a fourni deux données intéressantes de coléoptères :

- une cétoine (*Netocia (= Cetonia) morio*) donnée "rare" dans la Manche. Le chanoine Pasquet, en 1923, citait dans la liste des sites où elle était connue : Carolles, Port du Lude, Notons que cette espèce se retrouve aussi à la réserve de Chausey.

- un cerambycide *Leptura quadrifasciata*, assez rare en France, dont l'adulte vit dans les bois humides après que la larve se soit développée dans le bois pourri d'essences variées. Nous trouvons là une preuve de plus du bien-fondé de nos interventions pour assurer la préservation des troncs morts du site lors du nettoyage du ruisseau.

Les papillons diurnes

Sylvain azuré	<i>Ladoga camilla</i>
Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>
Piéride du navet	<i>Pieris rapae</i>
Souci	<i>Colias (=crocea) croceus</i>
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i> (abondant)
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i> (très abondant)
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>
Azuré porte-queue	<i>Lampides boeticus</i> (1 femelle)
Belle dame	<i>Vanessa cardui</i>
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i> (commun)
Paon du jour	<i>Inachis io</i>
Mégère	<i>Lasiommata megera</i> (abondant)
Pamphile	<i>Coenonympha pamphilus</i>
Petit nacré	<i>Issoria lathonia</i>
Machaon	<i>Papilio machaon</i>
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>

Ce sont des espèces communes. Il faut remarquer cependant l'exceptionnelle abondance de *L. phlaeas* (tous les ans), des *P. icarus* et de *L. megera* (tous les ans). Les fleurs de sarrasin captent très bien les papillons du site. Les *L. phlaeas* et *L. megera* se posent très souvent (quasi systématiquement à même le sol).

A noter l'observation exceptionnelle, à 50 m au nord de la Cabane Vauban, dans la lande abrupte à 5 m. sous le chemin, une femelle de l'azuré porte-queue (*Lampides boeticus*) (dans un état assez frais). Ce lycène bleu de petite taille est connu pour être en Europe un puissant migrateur (malgré son aspect fragile et sa taille). Il est cosmopolite en Europe il réside surtout dans la région méditerranéenne de laquelle il s'échappe vers le nord... Il est très rare en Normandie, visible lors des migrations (LAINE 1976).

De plus, Carolles est un site favorable à l'étude de la migration des papillons diurnes. Une étude a porté en août 1989 sur *L. phlaeas* (l'espèce la plus abondante). Les papillons ont été systématiquement marqués (incision légère de l'aile antérieure droite) : l'abondance des individus étant telle qu'un papillon marqué était précédé et suivi aussitôt d'autres.

Il est remarquable de noter que 51 des 68 papillons marqués le matin n'étaient plus sur le site l'après-midi. Il est évident que la population est en constant déplacement vers le sud. La migration Nord-Sud sur les zones d'étude semble donc constante surtout entre 11h et 16h.

L'attitude migratoire de ce papillon est discrète (population nombreuse voletant au sol). Il faut être attentif pour s'apercevoir que les papillons se déplacent petit à petit vers le sud du site.

Le *Vanessa atalanta* a lui une attitude migratoire évidente : vol rapide, direct, nord-sud. C'est également le cas pour les quelques *Colias crocea* (par beau temps, parfois 15 à 20 en 10 mn, parfois aucun).

Les *Inachis io* semblent rester plus ou moins sur la région.

D'autres papillons sont plutôt considérés comme sédentaires : *Lasiomata megera*, *Pieris rapae*, *Pieris brassicae*. Pourtant, quelques papillons marqués n'ont pas été recapturés, il paraît évident qu'il y a également migration probablement partielle. Ainsi, pour *L. megera*, 35 marqués entre 9h et 10h, 41 ind. capturés entre 10h et 12h, dont seulement 2 marqués.

Les quelques *Vanessa cardui* vus n'ont pas l'attitude migratoire des *Vanessa atalanta*.

Le site de la Cabane Vauban constitue un milieu naturel exceptionnel pour l'étude de la migration des Lépidoptères (où tout reste à faire en Normandie et même en France). Il serait nécessaire de développer une méthodologie avec des spécialistes et former une petite équipe de manière à comparer les résultats sur plusieurs années.

Les papillons nocturnes :

- *Hybocampa milhauseri* : très rare, non signalé (= TR, NS) dans la Manche d'après la liste de Lainé
 - une zygène, *Apoda limacodes*, TR, NS, sur les chênes,
 - *Allophyas oxyacanthae*, TR, NS, connu seulement de deux localités de la Manche, sur aubépine, prunellier,
 - *Polyphaenis sericata*, TR, NS, connu seulement de Carolles, sur chèvrefeuille, troène, cornouiller.
 - *Disgonia algira*, TR, NS, sur ronces, genêts. Cette capture reporte très au Nord la limite citée par Lainé.
 - *Operophtera fagata*, TR, NS, sur le bouleau, le hêtre,
 - *Eupithecia exiguata*, TR, NS, sur prunellier, aubépine, saules, ...
 - *Chesias legatella*, TR, NS sur genêt.
- ... et beaucoup d'autres espèces, rares dans les inventaires

Malgré le peu de chasses (six dont une dans de mauvaises conditions météorologiques) réparties sur les seuls mois de Mai, Juillet, Août et Novembre 1990, 156 espèces ont été recensées, ce qui représente environ un quart de la faune du département.

Ce score est très en-dessous de la réalité et il est plus que probable que le site de Carolles nous réserve des surprises. En effet, d'ores et déjà, 20 espèces sont rares, 25 très rares ou très localisées et surtout 6 n'ont été trouvées qu'à cet endroit. De plus, d'après la littérature, 22 espèces n'étaient pas connues du département.

L'intérêt de la liste, bien qu'incomplète, est de mettre en évidence le rôle essentiel de la végétation nourricière des chenilles. On y retrouve aussi bien des espèces inféodées aux bois qu'aux landes ou aux pelouses. De nombreuses espèces vivent sur les arbustes du taillis (troène, fusain, aubépine, ...) ainsi que sur les herbacées des parcelles de prairie (plantain, rumex, gaillet, pensée, lychnis,...).

Les odonates :

Carolles est un site d'observation de certaines libellules en particulier du genre *Sympetrum*.

INTERET ORNITHOLOGIQUE

Les falaises de Carolles sont connues depuis les années 1960 des membres du Groupe Ornithologique Normand pour leur intérêt avifaunistique (grand corbeau, fauvette pitchou,...)

Plus récemment, les observateurs ont mis en évidence un couloir de migration postnuptiale spectaculaire, probablement unique dans la moitié nord de la France. Les comptages réalisés au cours des automnes 1987 à 1990 ont précisé l'importance du phénomène migratoire.

Nidification

Epervier d'Europe	Faucon hobereau	Faucon crécerelle
Fauvette pitchou	Fauvette babillarde	Fauvette grisette
Fauvette à tête noire	Fauvette des jardins	Bruant zizi
Bruant jaune	Grand corbeau *	

* Cette dernière espèce se reproduit à proximité de la réserve.

Période internuptiale

Site d'observation en mer.

Rassemblements estivaux de macreuse noire : zone de mue post-nuptiale au large: plusieurs milliers de mâles en été, site d'hivernage ensuite.

Zone de mue post-nuptiale du puffin des Baléares.

Observation estivale du guillemot de Troïl au large : élevage des jeunes, plus rarement aussi du petit pingouin.

Site d'hivernage.

Passereaux, pigeons et rapaces, ainsi que de la bécasse des bois.

Site exceptionnel d'observation de la migration d'oiseaux terrestres.

En septembre, des journées avec des passages de 2500 hirondelles, 900 bergeronnettes printanières, 33 pipits rousselines et 9 bruants ortolans sont notés au-cours de la même matinée. Un dernier chiffre, 4 000 hirondelles en un seul après-midi.

Octobre est le mois le plus favorable. Les pipits farlouses sonnent la charge puis les linottes mélodieuses et les autres fringilles suivront. Incomplets, les chiffres totaux ne sont pas évocateurs de la réalité des passages. Les meilleurs scores de pinsons vont jusqu'à 30000 en une journée.

Des oiseaux peu courants peuvent aussi être observés : le torcol, le guépier, le merle à plastron, certains passent même en nombre appréciable : près de 600 gros-becs en 10 jours fin octobre, des

becs-croisés, des sizerins flammés, des bruants lapons, des bruants des neiges et des dizaines d'alouette lulu, espèce classique à Carolles.

De début septembre à mi-Novembre, près de 760000 oiseaux appartenant à 71 espèces dont 55 passereaux sont comptés (pas estimés) à Carolles ; quelques maxima remarquables : plus de 500000 pinsons des arbres, de 2000 chardonnerets et de 13000 tarins par exemple pour les fringilles. Près de 140000 étourneaux, 3000 grives musciennes, 2400 grives mauvis, mais aussi des mésanges bleues et noires avec respectivement 2200 et 4150, 8200 alouettes des champs, 320 alouettes lulu et parmi les non passereaux, 170 tourterelles turques, environ 1700 pigeons ramiers constituent les gros bataillons des espèces migratrices à Carolles.

Etudes

De nombreuses études ont été entreprises à Carolles : outre les inventaires divers, un suivi particulier a lieu pour les oiseaux en automne lors de la migration post-nuptiale.

BEUFILS (1988) a récapitulé les données recueillies d'abord épisodiquement, puis de façon plus intensive en 1986 et 1987. Enfin, un suivi quotidien a eu lieu en 1989. Nous ne reprendrons pas ici l'analyse des modalités de passage et récapitulerons les données brutes concernant les espèces "terrestres" en migration de septembre à novembre (les effectifs indiqués sont ceux réellement observés : ils dépendent naturellement du passage lui-même mais aussi de la pression d'observation!) :

A : 0 à 10
 B : 10 à 100
 C : 100 à 1000
 D : 1000 à 10000
 E : 10000 à 100000
 F : plus de 100000

Epervier d'Europe	A	Milan royal	A
Bondrée apivore	A	Busard des roseaux	A
Busard Saint martin	A	Busard cendré	A
Balbusard pêcheur	A	Faucon pèlerin	A
Faucon hobereau	A	Faucon émerillon	A
Vanneau huppé	D	Pigeon ramier	D
Pigeon colombin	C	Tourterelle turque	C
Tourterelle des bois	B	Hibou des marais	A
Martinet noir	B	Torcol	A
Cochevis huppé	A	Alouette lulu	C
Alouette des champs	E	Hirond. de cheminée	D
Hirondelle de fenêtre	D	Hirondelle de rivage	C
Pipit rousseline	B	Pipit des arbres	C
Pipit farlouse	E	Bergeron. printanière	D
Berg. des ruisseaux	C	Bergeronnette grise	D
Accenteur mouchet	C	Traquet tarier	B
Traquet pâtre	B	Traquet motteux	B
Rougequeue noir	A	Rougeq. à front blanc	A
Rouge-gorge	B/C	Grive litorne	B/C
Merle à plastron	A	Merle noir	B
Grive mauvis	D	Grive musicienne	D
Grive draine	C	Phragmite des joncs	A
Fauvette des jardins	A	Fauvette à tête noire	B +
Fauvette babillarde	A	Fauvette grisette	A
Pouillot fitis	C	Pouillot véloce	C +
Roitelet huppé	B	Rtlt triple-bandeau	C
Gobemouche noir	A	Gobemouche gris	A
Més. à longue queue	A/B	Mésange noire	B/D
Mésange bleue	D	Més. charbonnière	C
Sittelle torchepot	A	Bruant proyer	C
Bruant jaune	B	Bruant zizi	B
Bruant ortolan	A	Bruant des roseaux	D
Bruant des neiges	A	Bruant lapon	B
Pinson des arbres	F	Pinson du Nord	C/D
Verdier	D	Chardonneret	?
Linotte mélodieuse	E	Sizerin flammé	A
Serin cini	C	Beccroisé des sapins	B/C +
Bouvreuil	C	Gros-bec	B
Moineau domestique	D	Moineau friquet	A/B
Etourneau sansonnet	E/F	Geai des chênes	O/A
Choucas des tours	B/C	Corbeau freux	C

Des séances de baguage ont eu pour but de compléter les données obtenues par observation visuelle ou auditive des migrants. Malheureusement, peu de séances favorables ont pu avoir lieu. En 4 matinées de 1989, 79 bagues ont pu être posées sur les espèces baguables CRBPO, les autres oiseaux étant relâchés sans bague. Au vu de l'échantillon, le site semble très favorable à la capture des

fauvettes, pouillots, roitelets,... (capture d'une pitchou, de 16 roitelets triple-bandeau).

Pendant la période de migration, deux bagueurs ont pu baguer pendant 9 jours. Ce qui est peu!, mais il est vite apparu évident qu'il n'était pas possible de baguer les jours où la chasse était pratiquée (dommages aux filets, dérangements, ...). Il n'a pas été non plus possible d'obtenir une attitude plus positive de la part des chasseurs locaux.

Malgré tout, cette étude démontre l'étalement de la migration dans le temps ; elle démontre aussi que la "migration rampante" de certaines espèces passe inaperçue si on n'utilise pas des moyens de captures adaptés, tels que les filets des bagueurs.

Rouge-gorge : 4 observés en 74 jours, 23 capturés en 9 jours, soit (si on suppose que le passage concerne les mêmes effectifs) une détection près de 50 fois supérieure !

Pouillots : l'observation directe sous-estime naturellement le passage : 200 ont été décomptés en 1989 et 52 capturés en 1990.

Roitelets : 25 ont été capturés avant le 21 Octobre et l'an dernier, avant cette date, 62 seulement avaient été notés en migration active.

Pour les autres espèces très discrètes (fauvettes, gobemouche, ...) il est regrettable que des filets ne soient pas tendus en permanence depuis la mi Août jusqu'à la mi Novembre!.

MODALITES DE GESTION

Principes

La réserve de Carolles a été créée pour répondre à trois préoccupations ornithologiques initiales :

- suivi de la migration diurne par comptage,
- baguage permettant de mettre en évidence des espèces discrètes (en particulier migrateurs nocturnes),
- cultures attractives pour faciliter le baguage et l'observation.

Le choix s'est porté sur les parcelles situées en arrière de la Cabane Vauban. Là, terres cultivables et landes boisées permettent la mise en place du projet de baguage.

Mais son intérêt a été, dès le début, volontairement élargi : la maîtrise de la gestion des terres permet le retour à des techniques "douces" favorisant le développement d'une flore, en particulier messicole, et d'une faune associée riche.

Modalités actuelles

Actions

Nous avons choisi de pratiquer des cultures de sarrasin, plante dont la culture se perd. Après labour, 30 kg de sarrasin sont semés chaque année, la première fois fin en Mai 1989. Une partie du labour n'a volontairement pas été ensemencée : elle a connu un développement extraordinaire de chenopode blanc. Le sarrasin est une plante riche d'une entomofaune associée qui permet à de nombreux insectivores d'y faire étape. D'autre part, elle est très attractive pour les grosses espèces de bourdons, elles-aussi en voie de disparition.

Les travaux "agricoles" en 1989 et 1990 : résumé des résultats par parcelle.

N°	1989			1990	
	plante dominante	autres plantes	labour	plante dominante	autres plantes
1	Chenopodium album	Anthemis	non	Silene R. raphanistrum Daucus carota	Anthemis
2	Chenopodium album	Anthemis	oui	Sarrasin* C. album	Anthemis
3	C. album	Silene alba Anthemis	oui	C. album	Anthemis
4	Sarrasin*		non	Anthemis	C. cyanus R. luteola C. nutans E. vulgare
5	Sarrasin*		oui	Sarrasin*	Anthemis
6	Sarrasin*		oui	Sarrasin*	Anthemis Tournesol*
7	Sarrasin*		non	Leucanth. vulgare	C. nigra M. moschata V. thapsus C. cyanus* Sarrasin*
8	Raphanus raphanistrum		oui	Raphanus raphanistrum	
9	Raphanus raphanistrum		oui	Raphanus raphanistrum	
10	Raphanus raphanistrum		non	Viola arvensis	M. arvensis M. moschata R. raphanis. R. luteola E. vulgare

Plante dominante : plante couvrant uniformément toute la parcelle,
* : plante semée.

Le site présente d'autres intérêts : la réserve s'inscrit dans un paysage remarquable par sa beauté : falaises, ajoncs, panorama de la Baie du Mont Saint Michel... L'histoire a laissé des vestiges : fossés défensifs (éperon barré), Cabane Vauban et plus loin dans le temps, silex taillés préhistoriques. C'est pourquoi, nous avons délibérément choisi d'y placer des clôtures de haies vives et une barrière traditionnelle type Sartilly, à écharpe et reillettes, plutôt que de recourir aux aménagements "sub-rustiques" habituels des sites naturels. Elle a été posée avec l'aide financière du SMET, Syndicat Mixte d'Équipement Touristique de la Manche.

Le site est très renommé, il attire de nombreux promeneurs qui utilisent le Sentier des Douaniers. C'est donc un lieu privilégié pour une information "à large spectre" : ornithologique, mammalogique (dauphins), entomologique, botanique, historique, ... Un sentier balisé a été mis en place à l'intérieur de la réserve pour faciliter la circulation des promeneurs tout en évitant leur errance.

Investissement en temps de bénévolat

20 journées-personnes correspondent à la gestion sur le terrain : chantiers de labour, semis, plantations, défrichage (fauchage des fougères), mise en place du balisage, ..., animations.

Cela permet aussi le travail administratif et de secrétariat et le suivi scientifique par le Conservateur.

de salarié

En 1991, 2,5 mois d'emploi de salariés chargés du suivi des migrations postnuptiales, de la surveillance et des animations.

Investissement financier

La gestion de la réserve nécessite des dépenses importantes : pour les chantiers (entreprise, achat de matériels, locations, ...), les éditions (cartes postales, prospectus, des bilans).

Le coût annuel hors salaire des permanents et frais de déplacement de ces salariés et des bénévoles est estimé à 10 000 F. S'y ajoutent 20000 F de salaires et de déplacements.

Sources actuelles de financement

L'autofinancement GONm, le financement des adhérents du GONm à titre personnel et, en très faible proportion, les ventes assurent une bonne partie de ce financement.

Jusqu'ici, les concours financiers suivants nous ont aidé à faire face à une partie des dépenses :

- l'Association de Défense de la Vallée du Lude a financé la moitié d'un panneau d'information

- la BPO a financé deux ans l'édition du dépliant

- la DRAE finance les chantiers de Bénévoles et une partie des animations,

- le SMET (Conseil Général de la Manche) a financé la moitié de la barrière et sa subvention annuelle finance une partie des salaires des permanents

LE FUTUR

Gestion du milieu

Le taillis ne nécessite pas d'intervention particulière au-moins dans l'immédiat.

La maîtrise des ronciers et des fougères est nécessaire pour maintenir et favoriser les pelouses.

Pour les labours, il est envisagé une alternance des parcelles retournées sur un cycle de deux à trois ans pour permettre aux messicoles bisannuelles de fructifier.

La poursuite des activités de baguage devient problématique en raison des nouvelles orientations du CRBPO, qui a défini des programmes scientifiques précis et contraignants qui ne prennent pas en compte le type d'étude qui devrait être pratiqué à Carolles. Le suivi sérieux de la migration nécessite une présence permanente d'Août à Novembre. La gestion "agricole" et naturaliste nécessite une présence au printemps et en été.

Carolles est un site exceptionnel pour l'animation par la variété des intérêts que présente la réserve. Pour une meilleure utilisation pédagogique du site, il faudrait améliorer la signalétique (un balisage routier, balisage brun des sites, devrait pouvoir être mis en place à partir de la départementale et même à partir de la route Granville-Avranches), réaliser des éditions à usage scolaire, etc,...

Nos interventions s'étendent d'ores et déjà hors réserve sensu stricto et se font sur l'ensemble du site de la Vallée du Lude :

- visites guidées pour l'Association de Défense de la Vallée du Lude,
- interventions lors du nettoyage du ruisseau pour protéger arbres morts debout et bois mort au sol,
- engagement à entretenir le ruisseau si des arbres morts tombent en travers,
- conception de panneaux illustrés posés dans la Vallée.

Pour réaliser toutes ces tâches, sur l'année, un emploi à mi-temps serait à envisager. Soit un coût estimé à 60000 F annuels pour le salaire et les frais de gestion.

Evolution du statut

Afin de préserver l'avenir du site et se donner des moyens efficaces de gestion, il serait souhaitable que le Département de la Manche (ou le Conservatoire du Littoral) se porte acquéreur de la réserve avec une extension jusqu'au cours du Lude, depuis la départementale jusqu'à l'embouchure.

Parallèlement à la mise en œuvre de la maîtrise foncière, la protection légale du site devrait être assurée par une décision préfectorale d'arrêté de biotope et la mise en réserve de chasse de la réserve élargie comme suggéré supra.

4 - ARCHIPEL DE CHAUSEY

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Département : Manche
Commune : Granville

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaire :
 SCI des Iles Chausey

Cadastre :

Superficie :
 64,5 hectares

Date de création :
 11 Novembre 1987

Type d'accord :
 Convention de Gestion

Conservateur :
 Gérard DEBOUT (6, place Reine Mathilde/14000 Caen)

Garde-animateur :

Jusqu'ici, le gardiennage a pu être assuré de façons diverses, en fonction des disponibilités de telle ou elle personne. Ce caractère aléatoire du "recrutement" n'a pas permis, jusqu'ici, qu'un garde s'installe à Chausey durablement.

Un adhérent avait été garde-animateur de la réserve, bénévole indemnisé de ses frais en mai et juin 1988. Ensuite, de juillet à début août et en octobre 1988, un objecteur de conscience a rempli ce rôle, ainsi que de mai à juillet 1989, puis en mai et juin 1990. De nouveau, un adhérent a joué le rôle de garde-animateur de la réserve, bénévole indemnisé de ses frais en juillet 1990. Enfin, un garde salarié a été employé sur un contrat à durée limitée en mai et juin 1991.

AUTRES STATUTS

Domaine cadastré en site classé, arrêté du 24 Mai 1976.

réserve de chasse approuvée (arrêté ministériel du 18 Octobre 1973).

DPM en réserve de chasse maritime (arrêté interministériel du 25 Juillet 1977).

Site désigné par la FRANCE auprès de la CEE comme Zone de Protection Spéciale (catégorie a)

Dossier en voie d'instruction pour que le site reçoive le statut de ZICO et soit désigné au titre de la convention de RAMSAR.

OUVERTURE AU PUBLIC

Conditions d'accès :

Accès interdit par Arrêté Municipal (n° 78-94 du 04 Avril 1978), en période de reproduction sur la majeure partie de l'archipel, c'est à dire au nord et à l'est du Sund.

Deux stages annuels ont lieu : l'un de trois jours en Février, l'autre de cinq jours à l'Ascension.

De Mai à Juillet, éventuellement en Août, un animateur est présent en permanence, il accueille les visiteurs au débarcadère et assure pour ceux qui le désirent, en groupes ou non, une animation ornithologique.

Un dépliant a été coédité par le GONm et le WWF/Section France : "les Oiseaux de Chausey" ; un autre, édité par le GONm, l'a été en 1991.

Toujours en 1991, un dépliant destiné à prévenir des incendies estivaux du 14 Juillet a été réalisé et une action d'information auprès des plaisanciers a été entreprise afin de les informer de l'existence de l'arrêté municipal qui interdit justement ces tirs. Cette opération a été réalisée en collaboration avec la Préfecture de la Manche, la Gendarmerie Maritime, en accord avec la DRAE.

INTERET GENERAL

Archipel d'îlots de superficie variée, environné d'un vaste estran vaseux surtout au sud-ouest du Sund et sableux au nord-est de ce chenal : Chausey est le seul site français présentant une vaste superficie de vasières marines non saumâtres (DEBOUT, à paraître). Signalons l'existence d'un schorre ("prés-salés") assez développé en bordure de certains îlots.

Les îlots sont recouverts d'une végétation variée lichenique, herbacée et arbustive (fourrés de lierre, troène, petit houx, ronce et beaucoup plus rarement ajoncs). On y rencontre des restes d'habitat et de carrières de granit. La Grande Ile est habitée, très anciennement puisque deux chambres funéraires probablement néolithiques y sont encore visibles, que des silex taillés et des fragments de poteries y ont été découverts.

Des restes mégalithiques sont visibles sur la Gênetaille.

L'exploitation ancienne du varech pour en extraire la soude est attestée depuis le XVII^e siècle : elle a cessé au XIX^e siècle.

L'exploitation du granit est encore plus ancienne puisqu'elle remonte au XI^e siècle et n'a cessé qu'après la Seconde Guerre Mondiale.

Très fréquentée touristiquement, la Grande Ile était partiellement cultivée au-moins jusqu'en 1990, dernière année où la ferme a été exploitée. A noter la présence d'arbres, mais la graphiose de l'orme et les tempêtes (en particulier celle d'Octobre 1987) en a fait disparaître beaucoup. Des replantations ont été réalisées par la SCI, avec l'aide de la DRAE.

INTERET ECOLOGIQUE ET SCIENTIFIQUE

Il faut tout de suite mentionner l'ancienneté des recherches scientifiques menées à Chausey depuis le milieu du XIX^e siècle mais concernant surtout la faune invertébrée et la flore marines.

Géologie

Toutes les îles sont granitiques et sont des affleurements d'un massif intrusif pointant au sein de roches encaissantes briovériennes. Deux types de roches grenues ont été reconnues essentiellement : une granodiorite et un granit porphyroïde. Naturellement, les filons sont nombreux (pegmatite) ainsi que les enclaves : cornéennes, enclaves surmicacées et de roches éruptives (JONIN 1977).

La granodiorite de Chausey a été exploitée depuis le XI^e siècle et a servi, entre autres, à la construction du Mont Saint Michel, des quais de Londres, des trottoirs parisiens ou à la reconstruction de Saint-Malo. De Février 1847 à Août 1848, 672 chargements de bateaux à voile transportèrent 6637 m³ de pierres. En 1860, 500 ouvriers extrayaient le granit de 37 îles, ce qui laisse supposer que bien peu d'oiseaux devaient fréquenter ces îles il y a un siècle.

Géomorphologie

La Grande Ile est la réunion de plusieurs pointements rocheux réunis par des très beaux tombolos surmontés de dunes : il faut particulièrement noter celui qui relie Gros Mont au reste de l'île. D'autres tombolos, immergés à marée haute peuvent s'observer quand le flot est retiré : entre la Grande Ile et Riche Roche par exemple (Elhaï 1963).

Botanique

Il faut tout d'abord mentionner les éléments remarquables de la flore sous-marine. Parmi ceux-ci, citons l'algue *Fucus lutarius*, fucus des vasières contrairement à ses congénères inféodés aux rochers, plus ou moins battus : Chausey est la station française la plus importante de cette espèce. Les herbiers à zostères (*Zostera noltii* et *Z. marina*) sont bien développés : ils sont rares ailleurs en Normandie.

Il faut noter, sur les îlots, l'évolution de la végétation vers les fourrés d'épineux, au détriment des formations de pelouses : certaines îles étaient encore fauchées pour y récolter le foin au début de années 1960.

A partir de la base des inventaires partiels précédents, communiqués par M. Provost, un inventaire botanique pratiquement complet a été entrepris.

Il est déposé au siège du GONm. Mentionnons toutefois les espèces les plus remarquables (qui se trouvent pour l'essentiel sur la Grande Ile) :

Geranium sanguineum (unique localité pour toute la Basse-Normandie)

<i>Geranium purpureum</i>	<i>Eryngium maritimum</i> ,
<i>Asplenium marinum</i> x <i>A. billotii</i>	<i>T. striatum</i>
<i>Trifolium occidentale</i>	<i>T. arvense</i>
<i>T. subterraneum</i>	<i>Sedum anglicum</i>
<i>T. suffocatum</i>	<i>Scilla automnalis</i> ,
<i>Romulea columnae</i>	<i>Hyoscyamus niger</i>
<i>Centaurea calcitrapa</i>	<i>Spiranthes spiralis</i> (=automnalis),
<i>Orchis laxiflora</i>	<i>Polycarpa tetraphyllum</i>
<i>Lotus subbiflorus</i>	<i>Carex extensa</i>
<i>Parentucellia viscosa</i>	<i>Cynoglossum officinale</i>
<i>C. divisa</i>	<i>Moenchia erecta</i>
<i>Glaucium flavum</i>	<i>Scrophularia scorodonia</i>
<i>Radiola linoides</i>	
<i>Torilis nodosa</i>	

Mammalogie

Mammifères terrestres.

6 espèces, dont 4 qui ne sont que sur la Grande Ile, se rencontrent dans l'archipel.

Hérisson, taupe, musaraigne des jardins (seul site normand : GMN 1988), pipistrelle commune, lapin de garenne, surmulot.

Ces deux dernières espèces se rencontrent aussi sur d'autres îlots :

- lapin de garenne : Petite Ancre, Huguenans Est, Grand Puceau, etc?...

- surmulot : sur tous les îlots où il y a de la végétation. Cette dernière espèce semble en voie d'expansion et le GONm a commencé des essais de limitation. Des mesures de plus grande ampleur vont devoir être prises dans un avenir proche.

Mammifères marins :

Cachalot (échoué : restes osseux sur l'île) : première mention normande!

Grand dauphin naturellement, dauphin gris aux abords de l'archipel, globicéphale noir, phoque gris, phoque veau-marin (GMN 1988).

Herpéthologie

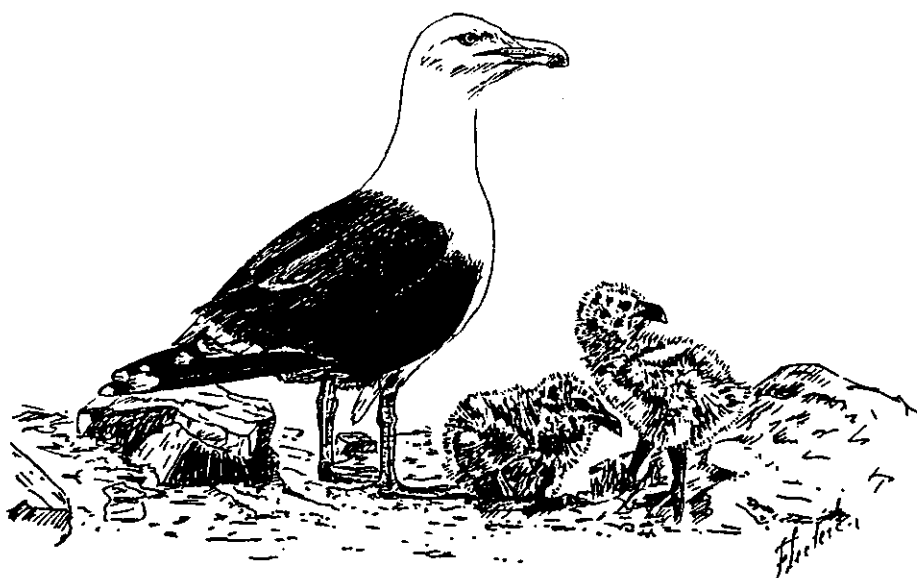
Aucun serpent ne se trouve sur Chausey, par contre l'archipel est le royaume des lézards : outre les oiseaux, ce sont certainement les animaux que les visiteurs remarquent le plus. Trois espèces de lézards s'y trouvent : le lézard des murailles (le plus commun), le lézard vert (qu'aucun des auteurs anciens ne signale) et l'orvet.

Le lézard vert exige des milieux secs qu'il trouve paradoxalement en milieu océanique sur des secteurs sableux, à drainage important. Il lui faut un milieu suffisamment ouvert puisqu'il recherche des sites d'insolation et, à proximité, des sites suffisamment couverts pour se soustraire aux prédateurs et trouver de la nourriture (Perkins et Avery 1989).

Le lézard des murailles a été trouvé, outre la Grande Ile, sur le Grand Colombier, Epinet, Grand Epail, Grande Fourche, Petit Romont, ... il existe probablement sur d'autres. C'est une espèce subméditerranéenne d'origine orientale ; sa particulière abondance sur la Grande Ile de Chausey avait déjà été soulignée par Gadeau de Kerville (1896). Parent (1978) la met au compte de l'absence de prédateur, ce qui se discute étant donné la présence de rats, mais aussi de la multiplicité des cachettes offertes par les rochers, les ronciers et les ajoncs, ce qui paraît plus vraisemblable.

Entomologie

Rien n'a réellement été entrepris à Chausey dans ce domaine, il nous faut cependant signaler la présence importante de la cétoine dorée, notée au-moins sur la Grande Ile, le Grand Colombier, Grand Epail, la Houllée, les Huguenans Ouest, Petit Romont et Riche Roche. Beaucoup moins abondante mais plus "intéressante" est une autre cétoine méridionale : *Netocia morio*.



INTERET ORNITHOLOGIQUE

" ... Mais Chausey se révèle surtout à moi comme l'archipel aux oiseaux. A chaque pas, je vois se lever des nuées d'envols, et peu à peu j'ai appris à reconnaître les cris particuliers de chaque espèce. ... L'île, à certaines heures du soir, semble un seul nid, une immense volière où toutes les races du monde s'ébattent dans une harmonie perpétuelle d'envolées, de jeux et d'amours." (de Quatrefages dans Barthélémy 1973)

D'importantes colonies d'oiseaux marins se trouvent à Chausey et la réserve est un des hauts lieux ornithologiques européens.

Il faut tout particulièrement noter la nidification du grand cormoran, seconde colonie française, celles du cormoran huppé, première colonie française, du goéland marin, première colonie française mais aussi des goélands brun et argenté, sterne pierregarin. Sternes caugek et arctique y nichent occasionnellement.

Nidification du tadorne de Belon, de l'huitrier-pie, première population française, et de plusieurs espèces terrestres : en particulier pipit maritime et fauvette pitchou.

Site d'escale migratoire et site d'hivernage des faucons émerillon et hobereau, du hibou des marais, du héron cendré, de nombreux passereaux dont gobemouches gris et noir, bruant des neiges, traquet motteux, traquet tarier, fauvette babillarde, fauvettes aquatiques, pouillots (dont le pouillot à grands sourcils), ...

Les oiseaux d'eau exploitant le domaine maritime sont nombreux : bernache cravant, harle huppé, plongeurs, alcidés, limicoles (en particulier : chevalier gambette, courlis cendré, tournepierre, bécasseau violet).

Nidification

Oiseaux marins.

BO2 : grand cormoran

BO3 : cormoran huppé

J05 : goéland marin

J06 : goéland brun

J07 : goéland argenté

K06 : sterne pierregarin

	BO2	BO3	J05	J06	J07	K06
1959	60	84	45	40	1000+	62
1961	71					
1962	61					
1968	82	64				43
1969	27	42	40	20	2100	22
1971	115	142			1808	
1972	145	118			1802	
1973	150	92				
1974	227	160	52		2070	
1975	213	130	93			
1976	173	226	71		2672	26
1977	188	223	160		2291	
1978	279	168	143	28	2478	
1979	209					
1980	221	127	155		2463	
1981	174	104			2220	
1982	260	170	219		2300	42
1983	290	172	210		2047	
1984	269	335	178	118	2917	18
1985	406	418	281	127	2800	16
1986	385	421	281	97	2683	16
1987	359	385	212	87	2409	15
1988	369	393	301	58	2348	21
1989	416	525	356	30	2135	25
1990	312	457	355	29	2262	24

Pétrel-tempête

Cette espèce fait l'objet d'une recherche particulière depuis plusieurs années. Des sorties nocturnes sont réalisées chaque année depuis 1984. La prospection est plus intensive depuis 1989 dans le cadre d'une thèse.

Des contacts ont pu être obtenus : auditions de chanteurs en 1986, 1990, observations visuelles en 1989 et 1990. Cette dernière année, un terrier sentant indubitablement le pétrel-tempête a pu même être localisé. Malheureusement, la preuve irréfutable d'une reproduction n'a pas pu encore être apportée.

De toutes façons, si cette population existe, elle est certainement très réduite étant donné la prédation que peut exercer le rat sur les pétrels. Comme nous l'avons déjà souligné (cf supra), la présence des rats sur Chausey est un problème de grande ampleur, dont il va falloir prendre la mesure réelle.

Puffin des Anglais

Des observations printanières au cœur même de l'archipel ont été effectuées. Des terriers "suspects" avaient même été signalés au milieu de années 1980. mais rien de décisif n'a pu être observé jusqu'à ce jour.

La reproduction récemment prouvée du puffin des anglais en plusieurs sites des Iles Anglo-normandes rend d'autant plus plausibles nos soupçons.

Pour cette espèce comme pour la précédente, la prédation des rats est certainement un facteur limitant important.

Grand cormoran

La colonie progresse irrégulièrement et après s'être établie longtemps sur les Huguenans, elle en a progressivement disparu et se déplace depuis. La cause n'est pas encore découverte et il peut tout aussi bien s'agir de la conséquence des dérangements d'origine humaine (intentionnelle ou non) ou d'un phénomène lié à la biologie propre de l'espèce (Debout 1988).

ILOTS/années	84	85	86	87	88	89	90
Hug. Est	269	314	158	115	58	0	0
Hug. Sud	0	21	11	0	0	0	0
Hug. Ouest	0	17	0	0	0	0	0
Ile Plate	0	54	179	0	0	0	0
Epinet	0	0	37	157	167	207	95
Ile Longue	0	0	0	40	43	77	125
P. Colombier	0	0	0	47	101	92	15
Trois Ilets	0	0	0	0	0	40	77
TOTAL	269	406	385	359	369	416	312

Cormoran huppé

La colonie de Chausey, 525 nids en 1989, dépasse le seuil de 1% des effectifs de la CEE (390 couples pour le cormoran huppé) qui constitue le critère de valeur internationale reconnu par la CEE (Grimmett et Jones 1989). Notons que le nombre de couples nicheurs à Chausey s'approche du seuil de 1% de l'effectif mondial qui est actuellement fixé à 670 couples.

Cette colonie présente plusieurs caractéristiques écologiques remarquables, le nombre important d'œufs par nids et de jeunes élevés, bien plus élevé en moyenne que sur les autres colonies françaises connues (Pasquet comm. pers.) et l'utilisation très fréquente de sites de nidification cachés sous la végétation (Debout 1987).

Goéland marin

Comme pour les deux espèces précédentes, l'archipel satisfait aussi pour le goéland marin le critère du seuil de 1% des effectifs de la CEE : 250 couples (Grimmett et Jones 1989), puisque 355 couples ont été recensés en 1989 et 1990.

Goéland brun

Le déclin est constant. Les causes envisageables sont la concurrence du goéland marin et plus sûrement la fermeture du milieu : progression des ronciers et des buissons sur la plupart des îlots.

Un espoir cependant : 10 des 29 couples recensés en 1990 sont présents sur le secteur défriché de l'île Plate ; la restauration d'une pelouse est peut-être la voie à suivre si on ne veut pas que disparaisse le goéland brun de Chausey.

Goéland argenté

Après avoir augmenté de façon sensible au cours des années 1960 et 1970, l'espèce subit depuis 1984 une phase de décroissance active : en 6 ans, cette espèce a vu disparaître 30% de ses effectifs à Chausey. De 2917 couples en 1984, nous sommes passés à 2262 en 1990 ! la concurrence du goéland marin est assez probable ; d'autres causes jouent peut être, d'ordre alimentaire. Il est assez peu probable que des problèmes d'épizootie soient à incriminer étant donné la dispersion des groupes de nicheurs sur plusieurs dizaines d'îlots, ce qui limite les risques de contamination (contrairement à ce qui a pu se passer à Saint Marcouf).

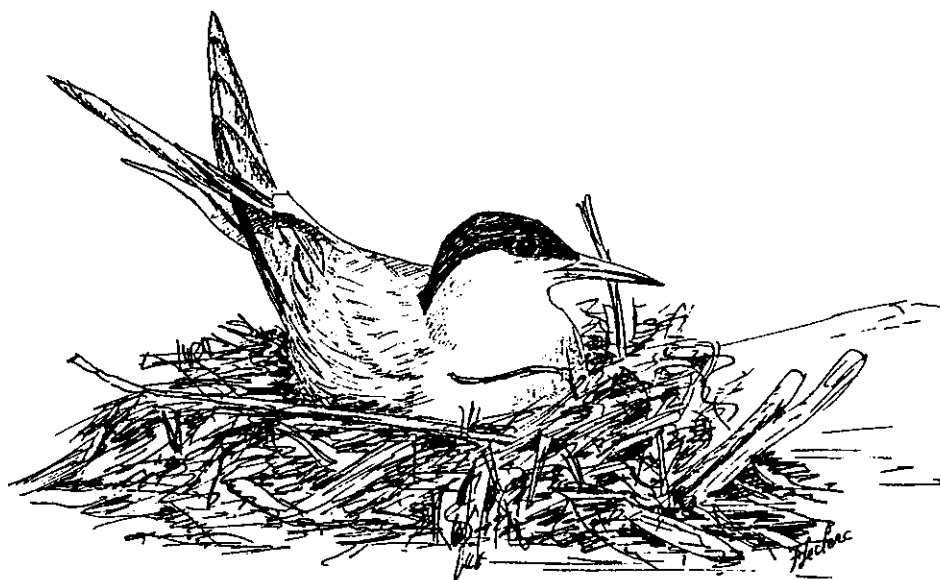
Sterne pierregarin

La population a décliné assez régulièrement depuis qu'elle est connue. Le nombre de couples nicheurs a atteint un plancher de 15 à 18 couples au milieu des années 1980. La dératisation et la pose de leurres visant à les attirer sur des îlots plus facilement surveillables sont les actions actuellement entreprises par le GONm.

Depuis, l'effectif s'est légèrement accru pour atteindre un total de 24 à 25 couples. Nous constatons que le déclin de la sterne pierregarin qui semblait irrémédiable est pour le moment arrêté. Pour conforter cette légère reprise, il faudrait empêcher tout dérangement des îlots occupés.

Sterne caugek

Elle ne niche plus. Des indices encourageants sont cependant recueillis depuis 1989 : stationnements de plus en plus importants d'individus d'avril à août, parades, offrandes de poissons nous incitent à un certain optimisme.



Oiseaux de rivage.

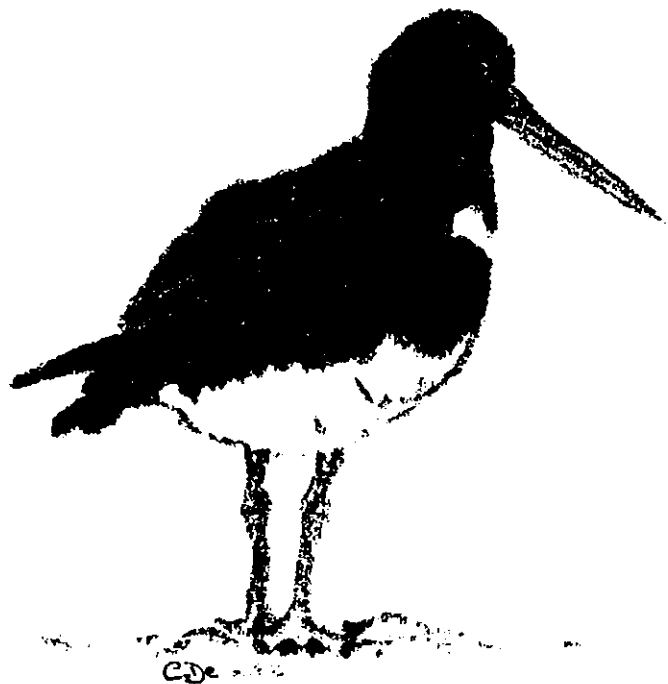
Tadorne de Belon

L'espèce fait l'objet d'un suivi particulier tant en ce qui concerne les recensements que le devenir des nichées, qui disparaissent très rapidement de l'archipel. A ce jour aucun élevage de jeunes sur l'archipel n'a été mené par les adultes jusqu'à l'envol. Un suivi particulier a été conduit depuis 1989, il a permis d'observer des familles à plusieurs occasions. Quelques cas de prédation par le goéland marin ont été notés mais n'expliquent pas ces disparitions. L'hypothèse testée est que les jeunes sont emmenés par les parents vers une zone d'élevage en dehors de l'archipel (probablement la Baie du mont Saint Michel) : ce qui a été confirmé.

La raison de ce comportement inattendu est d'origine alimentaire.

Huitrier-pie :

Pour cette espèce aussi, Chausey est un haut-lieu français. 212 couples ont été recensés en 1989 : c'est la principale colonie française, elle représente le quart des effectifs nationaux.



Oiseaux terrestres

Nicheurs certains de la Grande Ile

nombre de couples	76*	85-87	88	89	90
Poule d'eau	0	1	0	0	0
Pigeon ramier*	-	0	0	1	3 ind
Tourterelle turque*	-	-	0	2 ind.	2 ind.
Martinet*	-	-	0	6 ind.	5 ind.
Hirond. de cheminée	<10	+	6	11	11
Hirond. de fenêtre	-	-	0	1	0
Pipit farlouse	9	+	7	9	9
Pipit maritime	3	+	4	6	6
Troglodyte	10+	+	15+/-	15	16+
Accenteur	21	+	12+/-	13	14+
Rouge-gorge	8	+	4+/-	6	6
Merle noir	14	+	15+	15+	16
Grive music.	3	+	16-	16	17-18
Fauvette jardins	-	+	1-2	3	3
Fvte à tête noire	-	+	1	2	3
Fvte pitchou	-	+	1	3	0
Pouillot fitis	0	-	1+	2	1+
Pouillot véloce	5	+	2+	4	3
Gobem. gris	0	-	1+	0	0
Mésange bleue	2	+	0	0	0
Msge charbonnière	5+	+	3	2	2
Bruant zizi	-	-	0	0	0
Pinson des arbres	2-3	+	3-4	3	3
Verdier	5	+	10+/-	10+	12+
Chardonneret	12	+	12+/-	12+/-	11
Linotte	+	+	20+/-	25+/-	25+/-
Serin cini	5	+	1 à 2	0	2
Bouvreuil	5	+	4	5	4
Moineau	+	+	7	7	6
Etourneau	+	+	11	12	12
Loriot	-	-	0	0	1
Corneille	-	+	1	2	1

- : espèce présente en période de nidification, mais nidification non prouvée

+ : espèce nicheuse de façon certaine

0 : espèce non nicheuse

chiffres : nombre de couples ou de chanteurs

Le faisan de Colchide introduit en 1973 ou 1974, observé jusqu'en 1975, n'a pas été réobservé. Le pigeon ramier n'a niché de façon certaine qu'en 1962. La tourterelle turque arrivée en 1969, était considérée en 1976 comme nicheuse probable (un ou deux couples) : les données récentes laissent à penser qu'il y a eu disparition transitoire et la nidification n'est pas prouvée depuis 1985 au moins.

La première preuve de nidification de la fauvette pitchou date de 1975. Alors que les hivers froids n'avaient pas eu raison de cette fauvette sédentaire, c'est curieusement la tempête de fin février 1990 qui l'a faite disparaître en "grillant" sa plante-hôte : l'ajonc. Une pitchou avait, en effet, été observée le 1^o janvier et encore le 21 février près du Sémaphore. La disparition est donc ultérieure. En 1991, l'espèce a été à nouveau recontactée début mai mais n'a pas été revue ensuite.

La reproduction du grimperau des jardins était considérée comme probable en 1976, il était régulièrement observé depuis 1962. Sa disparition est due au déboisement dû à la graphiose de l'orme. La mésange à longue queue a niché en 1962. La disparition récente de la mésange bleue est sans doute la conséquence de la disparition des ormes et de la tempête de 1987 qui ont déboisé considérablement la Grande Ile.

La reproduction du bruant zizi notée en 1974, probable sur la période 1985-87, n'a pas été confirmée depuis. Le serin cini noté pour la première fois en 1972, est nicheur certain depuis 1974, année où deux couples sont recensés ; en 1976, on localise cinq chanteurs. Depuis, cette population fluctue à un niveau moitié moindre. La pie bavarde a niché en 1962.

Eu égard aux milieux présents à Chausey, certaines absences sont à souligner : alouette des champs, traquets motteux et pâtre, bruant jaune ne nichent pas à Chausey alors que les milieux ad hoc sont présents.

Divers passereaux sont rencontrés en mai ou juin sur les autres îles et îlots ; tous ne nichent pas. La nidification des espèces suivantes est vraisemblable sur les îlots où ils ont été rencontrés :

Pipit farlouse : Grand Epail, Ile Longue, Ile Plate, Meule, Iles aux Oiseaux, Grand Puceau,

Pipit maritime : Canon, Ebauché, Riche Roche, Meule, Grand Epail, Petite Ancre, Houllée, Ile aux Oiseaux, Houston, Ile Longue

Troglodyte : Petite et Grande Ancre, Grande Fourche, Gênetairie, Huguenans Ouest, Est, Meule, Grand Colombier, Grand et Petit Romont, Houllée, Ile Longue

Accenteur : Grande Ancre, Ebauché, Houllée, Huguenans Sud, Ile Longue, Meule, Grand et Petit Colombier, Grand Epail, Epinet, Grande Fourche, Gênetairie, Huguenans Ouest et Est, Ile Longue, Grand

Puceau, Iles aux Oiseaux, Ile Plate, Grand et Petit Romont, Houllée, Ile sans Nom, trois Ilets

Merle noir : Grande Ancre, Houllée, Meule, Grand Puceau, Grand et Petit Colombier, Grand Epail, Grande Fourche, Gênetaille, Guibeau Fossé, Huguenans Ouest, Grand et Petit Romont, Grand Puceau, Trois Ilets

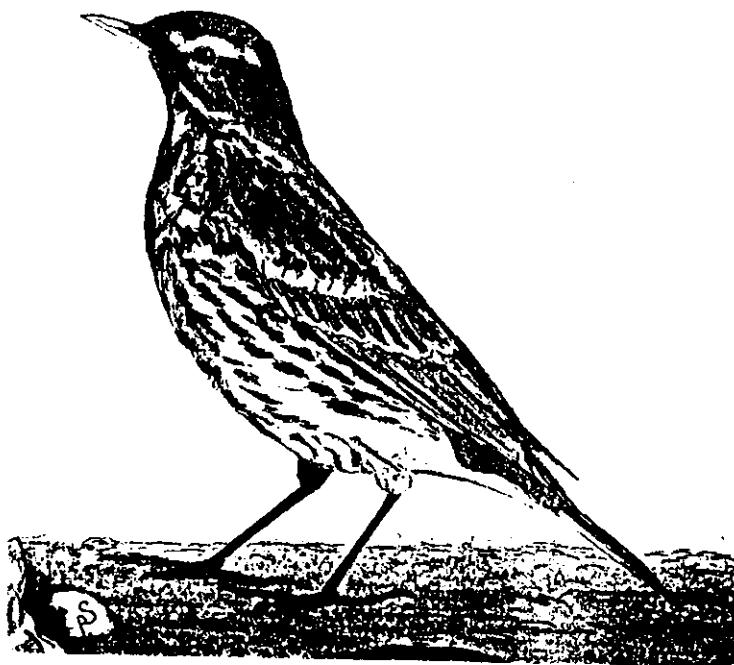
Linotte mélodieuse : Grande Ancre, Canon, Chapeau, Grand et Petit Epail, Gênetaille, Hérisset, Houllée, Huguenans Ouest, Sud et Est, Meule, Grand et Petit Puceau

Moineau domestique : Meule un nid en 1985

Etourneau : Gênetaille, Meule, Iles aux Oiseaux, Grande Ancre, Grand Romont

Corneille noire : une sur Fortune , une sur Petite Ancre un couple a niché en 1990 sur la Houllée

Le cas du pouillot véloce est plus délicat, il a été rencontré sur l'Ebauché, Grande Enseigne, Grand Epail, Huguenans Sud, Ile Longue, Meule, Iles aux Oiseaux, Houllée, Grande Fourche.



Période internuptiale

153 espèces vues au-moins une fois dans l'Archipel, la liste complète est déposée au GONm.

Parmi les points les plus remarquables, il faut citer l'hivernage régulier des plongeurs catmarin et arctique, des grèbes huppé et esclavon, de la bernache cravant (des milliers selon Oberthur ; depuis, nous n'avons pas connaissance de données de tels effectifs : au-mieux quelques dizaines. Cette chute est à mettre en relation avec la régression considérable des herbiers à zostères).

Le faucon émerillon, le hibou des marais sont des hivernants vraisemblablement réguliers. Peut-être la bécasse des bois hiverne-t-elle régulièrement?

Le faucon hobereau est probablement régulier en Mai, la tourterelle des bois est parfois en nombre appréciable : 30 à 50 migrateurs sur la Grande Ile le 18 Mai 1977, les traquets tarier et motteux sont réguliers au passage tout comme les gobemouches noir et gris (jusqu'à 67 gobemouches gris ont été observés le même jour sur la Grande Ile). Le loriot d'Europe est le dernier migrateur pré-nuptial notable.

Parmi les raretés, signalons l'aigrette garzette, le canard siffleur (alors que des milliers étaient présents selon Oberthur. L'évolution de ce statut est probablement liée à celui de la bernache cravant), la macreuse à lunettes, la harle de Miquelon, le balbuzard, le petit gravelot et le gravelot à collier interrompu, la bécassine sourde, la bécassine double, la sterne caspienne, le mergule nain, le macareux moine, la pie-grièche écorcheur et le pouillot à grands sourcils.

Etudes

Chausey est un lieu privilégié d'étude. Actuellement, les recherches entreprises concernent l'étude du peuplement des îlots : il s'agit de déterminer les facteurs expliquant l'organisation du peuplement de chacun des îlots (superficie, morphologie, dérangement humain, interactions entre espèces,...). Ceci fait l'objet d'une thèse de Doctorat de Vétérinaire.

Deux autres thèmes sont étudiés :

- l'étude de la biologie de reproduction des deux espèces de cormoran et des conditions de la cohabitation de ces deux espèces (Chausey est un des rares sites où les deux espèces sont en sympatrie),

- l'étude éco-éthologique de la reproduction du tadorne de Belon (un programme d'étude avec suivi radiotéléométrique et marquage coloré est en cours d'agrément par le CRBPO).

MODALITES DE GESTION

Principes

L'intérêt ornithologique national et international de Chausey est reconnu pour plusieurs espèces nicheuses. Les espèces et les populations concernées sont les cormorans, le goéland marin, l'huitrier-pie.

D'une façon globale, l'essentiel des menaces qui pèsent ou pourraient peser sur ces nicheurs sont :

- le dérangement dû à la plaisance et aux débarquements sur les îlots,
- la concurrence des pêcheurs.

Il faudrait intensifier et étendre à un plus grand nombre d'îlots la dératisation qui commence à faire ses preuves sur les îlots où elle a été entreprise.

Plus spécifiquement, pour maintenir la population de goéland brun qui est en voie d'extinction, il faudrait sur plusieurs nouveaux îlots restaurer des secteurs de pelouses comme cela a été fait sur 1000 m² sur l'île Plate. Pour développer la population de sternes, il faudrait strictement interdire l'accès aux îlots où elles nichent.

D'une façon générale, le besoin le plus important est celui du gardiennage qui peut être lié à la nécessité d'une information accrue tant du public qui vient sur l'archipel par les vedettes mais aussi et surtout des plaisanciers.

Modalités actuelles

Actions

Les stages de Février menés depuis 1989 permettent de mener à bien les opérations de dératisation et de défrichage, mais sur une échelle limitée.

Le garde-animateur est chargé du suivi scientifique et de compléter les données recueillies au cours des stages de l'Ascension. La présence d'un thésard depuis 1989 a accru le nombre et de la qualité du suivi biologique de certaines espèces.

Le garde est chargé de l'animation (voir supra) et du gardiennage : pour le moment, cela a consisté à enregistrer les infractions et à convaincre. Pour cela, il est équipé d'un bateau motorisé acheté sur les fonds propres du GONm avec la participation financière du GMN.

Mais en l'absence de moyens d'action légaux, cette surveillance est inefficace devant les récidivistes "acharnés" qui, par exemple, viennent camper sur certains îlots et détruisent ainsi des nids. Coupables de plusieurs infractions : débarquement en site interdit, camping en site interdit, destructions d'espèces protégées, ces personnes ne peuvent être verbalisées que si une autorité de police se trouve au même moment sur l'archipel et accepte de se rendre sur les lieux.

Investissement en temps de bénévolat

De l'ordre de 150 journées-personnes essentiellement consacrées aux recensements et à l'administration permettent d'assurer les activités de la réserve au niveau actuel.

de salarié

En 1991, un salarié à temps plein est occupé 2,5 mois. Le permanent des années précédentes était occupé 5 mois : c'était un objecteur de conscience affecté au GONm.

Investissement financier

Le coût du salaire actuel en 1991, des déplacements du garde et des bénévoles, l'amortissement du bateau, son entretien, l'achat de matériel, les éditions (prospectus, rapports), le secrétariat peut être estimé à 35000 F, logement non compris.

Si nous avons pu employer un salarié pendant 5 mois, ce coût aurait été augmenté de 25000 F.

Sources actuelles de financement

Autofinancement GONm

Financement des adhérents du GONm à titre personnel

Financement du SMET (Conseil Général de la Manche) pour partie

Financement partiel de animations par la DRAE de Basse-Normandie.

Financement ARPEA (DRAE) : mise à disposition du Sémaphore en échange de travaux d'entretien.

Le Conseil Général de la Manche et la Ville de Granville participent au financement de la thèse actuellement en cours.

Autres concours financiers obtenus pour des opérations particulières :

WWF France : participation à la réalisation et à l'édition d'un dépliant

GMN : participation à l'achat d'un bateau.

LE FUTUR

Gestion du milieu

En ce qui concerne la Grande Ile, le problème est la gestion des landes qui abritent la fauvette pitchou et des pelouses qui supportent une fréquentation humaine excessive. La SCI a réussi à maintenir les formations dunaires grâce à la mise en place de clôtures et à des plantations. Le problème paysager du maintien des arbres s'est posé avec la graphiose de l'orme puis les tempêtes hivernales successives. La DRAE a, en collaboration avec la SCI, entrepris un programme de replantation. Le dernier problème et non le moindre est celui de l'accueil des visiteurs, de l'élimination des ordures, ... ; un programme est à l'étude.

En ce qui concerne l'essentiel de la réserve au sens strict, c'est à dire le domaine terrestre des îlots autres que la Grande Ile, les besoins les plus importants sont ceux du gardiennage et du suivi scientifique. Il est évident que cela ne deviendra efficace qu'avec une intensification des opérations de surveillance et d'information. La liaison avec la Gendarmerie Maritime, les Douanes, la Brigade Mobile de l'ONC est éminemment souhaitable. La présence d'une personne à plein temps d'avril à août est absolument indispensable. Il faudrait qu'elle soit secondée par des stagiaires, des objecteurs ou des personnes ayant des statuts équivalents.

Cette personne devrait posséder un très bon niveau scientifique afin de pouvoir réaliser les études de biologie et d'ornithologie que propose le site.

Surveillance, études et enfin animations et information des milliers de visiteurs qui se rendent sur Chausey paraissent les trois pôles d'activité à déployer.

Concernant la gestion du milieu plus précisément, il serait nécessaire d'entreprendre de plus vastes opérations de dératification et de réaliser au centre de trois ou quatre autres îlots que l'Ile Plate des opérations de défrichage.

Enfin, un effort de surveillance intensive des îlots à sternes devrait pouvoir être mis en place immédiatement si nécessaire, selon les années.

Evolution du statut

La réserve, reconnue internationalement, souffre d'une insuffisance de moyens réglementaires puisque tout repose sur la bonne volonté des propriétaires et un arrêté municipal : ce sont les seules contraintes et limitations aux débarquements.

Cela paraît singulièrement insuffisant quand on met cela en rapport avec l'intérêt patrimonial naturel que présente l'archipel.

La première mesure à prendre pourrait être un arrêté de biotope interdisant le débarquement sur tous les îlots sauf la Grande Ile, Grande Ancre, la Gênetaille, Riche Roche et les Epails au moins de Mars à Juillet inclus et sur toute l'année si possible.

Pour être plus efficace, c'est la mise en réserve naturelle de la partie terrestre de tout l'archipel (sauf la Grande Ile, Grande Ancre, la Gênetaille, Riche Roche et les Epails) qu'il paraît nécessaire d'envisager. Cette procédure permettrait de se donner une partie au moins des moyens financiers nécessaires à la gestion et surtout les moyens réglementaires indispensables. Elle ne lèserait en rien les activités économiques (dont les loisirs) actuellement réalisées, elle ne lèserait pas les droits des propriétaires.

Le GONm a acquis depuis plusieurs années une grande connaissance de l'archipel et de son milieu naturel (tant sur le plan ornithologique que botanique et même sur son fonctionnement écologique), sa compétence est reconnue en matière de gestion : il pourrait, si besoin était, seconder la SCI dans la gestion de cette réserve naturelle.

5 - HAVRE DE LA VANLEE**SITUATION GEOGRAPHIQUE**

Département : Manche
Commune : Bricqueville

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaire :

Etat

Cadastre :

Domaine Public Maritime

Superficie :

1,2 hectares.

Date de Création :

15 Avril 1986

Type d'accord :

autorisation temporaire d'occupation du Domaine Public Maritime

Conservateur :

Olivier DUBOURG (Village Philbec/50400 Saint Planchers)

Une section locale du GONm joue le rôle de Comité de gestion.

Garde-animateur :

Néant

AUTRES STATUTS

Site classé

OUVERTURE AU PUBLIC

Conditions d'accès :

Accès interdit : réserve partiellement enclose en période de reproduction.

INTERET ECOLOGIQUE

Limite de dune embryonnaire et de haut schorre peuplés d'halophytes. Il faut noter aussi la présence de secteurs nus en raison de la fréquentation automobile ancienne. En période internuptiale, il y a pâturage extensif par moutons de pré-salé.

INTERET ORNITHOLOGIQUE

Nidification

Gravelot à collier interrompu.

Ce gravelot est l'espèce qui a motivé la création de la réserve ; c'est une espèce en déclin net sur le littoral sud-Manche (du havre de Geffosses à la Baie du Mont Saint Michel), puisque la population de ce secteur estimée à 55-75 couples pour la décennie 1970 est tombée actuellement à 30-40 couples (Dubourg, document interne GONm 1990) : en 1990, 70% des naissances de gravelot à collier interrompu du Sud-Manche ont eu lieu à la réserve de la Vanlée.

Hirondelle de rivage.

44 couples en 1989.

Colonie disparue en 1990, le site de la colonie ayant été illégalement (site classé) et sciemment détruit par un bulldozer à la demande de la municipalité en place, malgré nos demandes réitérées de mise en réserve saisonnière : c'était la dernière colonie du granvillais.

Traquet motteux.

25 à 35 couples, une des plus fortes densités normandes ; effectifs intimement liés à l'abondance des lapins de garenne et de leurs terriers et stables depuis 10 ans.

Autres espèces nicheuses régulières.

- huppe fasciée,
- alouette des champs,
- pipit farlouse,
- bergeronnette printanière,
- tadorne de Belon : environ 20 couples pour l'ensemble du havre.

Période internuptiale

La liste est très longue, citons parmi les espèces régulières et communes : alouette des champs, pipits farlouse, maritime et spioncelle, bruant des roseaux, linotte mélodieuse et plus exceptionnellement : spatule, alouette hausse-col, fauvette pitchou (une observation) ou en effectifs plus réduits : bruant lapon, bruant des neiges, .

Escale régulière du pluvier guignard.

Observations exceptionnelles de pipits rousseline et à gorge rousse, de cigogne noire,...

Etudes

Les principales études menées à la Vanlée concernent la biologie de la reproduction du gravelot à collier interrompu.

Les échecs répétés de la reproduction des gravelots à collier interrompu au havre de la Vanlée nous ont amené suivre avec plus d'assiduité l'évolution de la colonie à partir de 1989.

	couples	nombre de		taux (en %)			
		nids	poussins*	d'éclosion	d'échec		
82	7-8	10	18	60	a	bc	
83	8-9	17	18		10	30	
84	7-8	14	24	59	6	23	
85	7-8	13	6	57	0	42	
86	6	6	0	15	46	38	
				0	0	100	
87	5	5	3	20		b c	
88	6	6	0		0	80	0
89	8-9	16	3	0	0	100	0
90	20	30	66	6	6	75	12
				77	13	7	3

* poussins éclos

causes d'échec :

a : mer

b : prédation par les corneilles

c : dérangement humain

De 1982 à 1986, b et c sont regroupés.

Des données originales sur la biologie de reproduction ont été recueillies à la Vanlée ; citons entre autres :

- la découverte de la grande fréquence des secondes pontes normales (jusqu'ici connues seulement comme occasionnelles)
- la détermination de l'âge du premier vol glissé, le premier vol ascendant ayant lieu un à quatre jours plus tard,
- les modalités de dispersion du groupe familial

Cette étude fait l'objet d'un programme d'étude personnel auprès du CRBPO/Museum. Le thème principal en est le devenir des nichées grâce au marquage coloré.

Une autre étude par le baguage et le marquage coloré a été entreprise afin d'étudier la reproduction du traquet motteux. Elle a débuté en 1991.

MODALITES DE GESTION

Principes

Les principaux facteurs contrariant la reproduction des Gravelots sont la fréquentation humaine, la présence en surabondance de corneilles et, dans une moindre mesure, les marées de vives eaux. Plus dérangeante que destructrice, l'incidence de la fréquentation humaine reste facile à limiter à condition d'y passer du temps et d'être présent. La clôture estivale mise en place sur la limite ouest de la réserve canalise efficacement les véhicules et les promeneurs qui empruntent les chemins. Nous regrettons que la municipalité nous refuse l'extension que nous demandons sur le domaine communal. Les corneilles sont responsables de la quasi-totalité des destructions de pontes jusqu'en 1989. Pléthoriques dans ce milieu ouvert d'où elles devraient être absentes, le contrôle de cette population était devenu impératif.

Modalités actuelles

Actions

Un contrôle des corneilles de sorte que leurs effectifs soient un niveau écologiquement acceptable a eu lieu depuis 1989. Le tableau ci-dessus montre l'extraordinaire succès rencontré après ces opérations, la Vanlée est devenu le principal site normand de nidification du gravelot à collier interrompu et l'un des principaux sites français. Le reste de la gestion consiste en la pose d'une clôture de mars à juillet et de panneaux informatifs pendant la même période.

Investissement en temps de bénévolat

A titre d'exemple, les actions menées en 1990 ont nécessité 10822 km de déplacements automobiles entre le domicile du conservateur et la réserve. 332 visites réparties sur 163 jours ont eu lieu du 01 mars au 10 août représentant un total de 1874 heures pour une ou deux personnes.

Investissement financier

L'achat de matériel, panneaux entre autres, représente un investissement modéré. L'essentiel des dépenses est représenté par les déplacements.

L'estimation du coût est d'environ 16000 F.

Sources actuelles de financement

Autofinancement GONm en faible part

L'essentiel des dépenses est pris en charge par les adhérents du GONm à titre personnel.

LE FUTUR

Gestion du milieu

Le problème des corneilles sur le long terme et celui de la circulation automobile seront toujours à prendre en compte. Ce dernier point devrait pourtant être réglé par des mesures de police simples.

En 1990, 47 interventions auprès de véhicules circulant en dehors des chemins (onze 4X4, trente-deux V.L. et quatre motos). Quelques exemples de pointages sont éloquentes : 850 véhicules entrent dans le havre le 08 Mai, 1100 le 15 Juillet, 425 le 05 Août.

La surveillance pourrait être prise en charge par des stagiaires ou des personnes en formation dans le domaine de la gestion de la nature.

Evolution du statut

Des démarches sont entreprises auprès des Affaires Maritimes pour que toute circulation automobile soit interdite sur le DPM.

Il est nécessaire qu'un arrêté municipal soit pris sur la base des dispositions de la loi 91.02 du 5 janvier 1991 relative à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels.

6 - CAP DE CARTERET
SITUATION GEOGRAPHIQUE

Département : Manche
Commune : Barneville-Carteret

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaire :

Conseil Général de la Manche et Commune

Cadastre :

Parcelles AL 27, AL 25 et AL 35

Superficie :

4 ha et 9 ca

Date de création :

17 Novembre 1980

Type d'accord :

Première Convention de gestion avec la commune du 17 Novembre 1980 et seconde avec le SMET, représentant le département de la Manche, le 30 Octobre 1990

Conservateur :

Michel PHILIPPOT (50360 Crosville sur Douve)

Gardes-animateurs :

Philippe SPIROUX et Joseph Garrigue

AUTRES STATUTS

Site classé : 02 Janvier 1942

réserve de chasse approuvée : Arrêté ministériel du 12 février 1968.

OUVERTURE AU PUBLIC

Conditions d'accès :

Accès possible sur le sentier de grande randonnée mais contrôlé et surveillé pendant la période de reproduction (de mars à mai)

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Cap schisto-gréseux cambrien, la réserve de Carteret présente un beau développement des landes littorales, des pelouses rases, riches en trèfles et en espèces thermophiles ; intéressante végétation des fissures de rochers. La grande importance du piétinement humain limite la végétation mais permet le développement de plantes pionnières des pelouses siliceuses tout à fait remarquables.

Botanique

L'intérêt botanique tient à la diversité des biotopes présentés par le Cap. De bas en haut, on peut observer :

- une belle zonation d'algues et de lichens
- des parois abruptes avec des aéro-halines telles que *Crithmum maritimum*, *Limonium binervosum*, *Asplenium marinum*,...
- pelouses de l'*Armerion maritimæ*,
- pelouses et landes à sylvatiques,
- vires de rochers.

L'intérêt biogéographique du site tient à la présence conjointe d'espèces hyper-atlantiques comme *Ulex gallii*, *Trifolium occidentale* et *Asplenium marinum* à côté de plantes thermophiles subméditerranéennes, rares en Basse-normandie : *Helianthemum guttatum*, (*Tuberaria guttata*), *Trifolium bocconeii*, *T. glomeratum*, *Ranunculus paludosus*, *R. parviflorus*, *Myosotis discolor*. Cette remarquable juxtaposition est due aux effets de versants et à la conjonction d'un substrat très perméable et donc très vite sec, sous un climat malgré tout humide (en partie d'après Provost 1974).

Parmi les espèces rares ou remarquables, citons :

<i>Allium sphaerocephalum</i>	<i>Anthyllis vulneraria</i>
<i>Asplenium billotii</i>	<i>Crassula tillæa</i>
<i>Euphorbia portlandica</i>	<i>Geranium purpureum</i>
<i>Gnaphalium undulatum</i>	<i>Juncus capitatus</i>
<i>Moenchia erecta</i>	<i>Lotus subbiflorus</i>
<i>Lotus angustissimus</i>	<i>Orobanche hederæ</i>
<i>Poa infirma</i>	<i>Polycarpon tetraphyllum</i>
<i>Sedum anglicum</i>	<i>Romulea columnæ</i>
<i>Teesdalia nudicaulis</i>	<i>Trifolium occidentale</i>
<i>T. arvense</i>	<i>T. micranthum</i>
<i>T. suffocatum</i>	<i>T. striatum</i>
<i>Tuberaria guttata</i>	

Herpéthologie

Couleuvre à collier

Mammalogie

Fouine

Grand dauphin, au large



INTERET ORNITHOLOGIQUE**Nidification**Grand corbeau.

Un des dix couples normands.

Autres espèces rupestres

Faucon crécerelle et pigeon colombin, irrégulièrement
Bergeronnette grise et rougequeue noir

Passereaux des landes.

Alouette des champs	Pipit farlouse	Troglodyte
Traquet pâtre	Rouge-gorge	Merle noir
Fauvette à tête noire	Fauvette pitchou	Pouillot véloce
Linotte mélodieuse	Moineau domestique	

Période internuptiale

Reposoir de cormoran huppé, observation irrégulière de fulmar
Bon site d'observation pour le "guet à la mer"
Etape pour le traquet motteux en période migratoire pré-nuptiale
Présence fréquente du serin cini.

Etudes

La principale étude menée à Carteret est l'étude de la biologie de reproduction du grand corbeau (DEBOUT 1985 et à paraître)

année	stade de nidification atteint			
	ébauche	nid vide	œufs	
1976				
1977				
1978		nid vide		
1979		nid vide		
1980			4 ou 5 œufs	
1981				3 jeunes à l'envol
1982				5 jeunes à l'envol
1983				3 jeunes à l'envol
1984				4 jeunes à l'envol
1985				3 jeunes à l'envol
1986		nid vide		
1987				4 jeunes à l'envol
1988				1 jeune à l'envol
1989*				3 jeunes à l'envol
1990				5 jeunes à l'envol
1991				1 jeune à l'envol

*Une ponte de remplacement n'est pas exclue.

MODALITES DE GESTION

Principes

L'essentiel de la gestion est un problème de gardiennage pendant les mois cruciaux de la reproduction, c'est à dire de mars à mi mai. Le contrôle de la nidification et l'incitation faite auprès du public pour qu'il ne s'écarte pas des sentiers, a un effet favorable sur l'entretien de la lande et des pelouses extrêmement dégradées par le piétinement intensif des touristes : plus dans ce domaine serait nécessaire.

Modalités actuelles

Actions

Des panneaux sont posés en permanence aux diverses entrées du site : extrémités du Sentier des Douaniers, parking, et aux endroits les plus "cruciaux sur le Cap même.

La surveillance est assurée par deux personnes pendant quatre ou cinq week-ends dont le week-end de Pâques, (9 à 11 jours selon les années) de fin mars à avril ou début mai.

Depuis trois ans, une surveillance intermitente a lieu aussi en semaine.

Des dépliants édités avec le concours de la DRAE ont été distribués pendant plusieurs années : cette édition est désormais épuisée. Il serait utile de rééditer ce dépliant très bien accueilli par le public. En moyenne, 1200 à 1500 personnes sont contactées à l'occasion de ces opérations de gardiennage.

Investissement en temps de bénévolat

Environ 100 h sont nécessaires chaque année au suivi de la réserve, à son administration et à la surveillance par des bénévoles.

de salarié

La présence d'un salarié à Carteret correspond à un demi-mois à temps plein.

Investissement financier

Le coût annuel de la réserve peut être estimé à 10000 F.

Sources actuelles de financement

Subventions DRAE pour animations pour partie

Subvention SMET pour partie

Autofinancement GONm

Autofinancement des adhérents du GONm à titre personnel.

8 - NEZ-DE-JOUBOURG**SITUATION GEOGRAPHIQUE**

Département : Manche
Commune : Jobourg

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaire :

M. Alamargot

Cadastre :

C 150

Superficie :

2 ha 4 a 7 ca.

Date de création :

01 Décembre 1965

Type d'accord :

Convention de gestion SEPNB, transférée au GONm le 30 Octobre 1982

Conservateur :

Laurent LEGRAND (50440 Omonville la Petite)

Gardes-animateurs :

Philippe SPIROUX et Joseph GARRIGUE

AUTRES STATUTS

Site inscrit : 25 Mars 1973

Grand Site National

réserve de chasse approuvée : arrêté ministériel du 18 Mai 1966.

En périphérie réserve de chasse maritime : arrêté interministériel du 25 Juillet 1973.

OUVERTURE AU PUBLIC

Conditions d'accès :

Accès interdit toute l'année sur l'extrémité du Nez (zone délimitée par une clôture et des panneaux). Accès autorisé sur le reste de la réserve.

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Une étude du milieu a été réalisée par l'Université de Caen en 1981 (Centre de Recherches sur la Vie Rurale) à la demande de la DRAE, dans le cadre de la politique des Grands Sites Nationaux (Provost, M. et Debout, G. 1981).

Le Nez-de-Jobourg est un cap étroit, abrupt, granitique, encadré au Nord et au Sud de falaises gneissiques. Le sol et le vent ont permis de préserver sur ce site les landes autrefois si fréquentes en Normandie.

Botanique

La végétation dépend étroitement :

- de la topographie qui gouverne les sols et le microclimat avec des oppositions de versant très prononcées,
- de l'influence marine (embruns, vent, adoucissement des températures),
- de l'influence humaine (piétinement localisé, pâturage extensif ovin autrefois, caprin actuellement,...).

Du bas de la falaise vers le haut, on rencontre une intéressante végétation soumise aux embruns : groupement du *Chrithmion maritimæ* avec en particulier *Limonium binervosum* (=L. *occidentale*) et *Inula crithmoides* qui, en Normandie, n'est présente que dans la Hague. On trouve aussi des espèces à l'ombre des anfractuosités *Asplenium marinum*, *Rumex rupestris* (signalé autrefois, non revu récemment)

Au-dessus, on constate un beau développement des pelouses à *Armeria* : groupement de l'*Armerion maritimæ* avec entre autres *Centaureum capitatum*. Enfin, les landes sommitales à ajoncs (ajonc d'Europe et surtout de Le Gall, à répartition hyper-atlantique) ainsi qu'une rareté hyperatlantique : *Centaureum scilloides*.

Parmi les autres espèces intéressantes, on trouve *Spergularia rupicola*, *Sedum anglicum*, *Anthyllis vulneraria*, *Cuscuta epithymum*, *Scilla autumnalis*.

INTERET ORNITHOLOGIQUE :**Nidification**Oiseaux marins.

Fulmar : le site est fréquenté dès 1965, mais il n'y a pas encore eu de reproduction.

Cormoran huppé : principale colonie continentale de Normandie et une des principales de France

Goélands : souvent observés, mais les goélands marin et brun ne nichent pas sur la réserve (le goéland brun, plus généralement, ne niche pas dans la Hague). Ce n'est pas le cas du goéland argenté qui niche au Nez depuis le XIX^e siècle au-moins ; cette petite colonie a une très grande originalité sur le plan démographique : c'est l'une des rares colonies européennes à n'avoir connu aucun accroissement de ses effectifs.

Alcidés, au XIX^e siècle (Debout 1988).

Autres espèces.

Huitrier-pie : un couple

Faucon crécerelle : un couple

Faucon pèlerin : dernière nidification en 1960

Pigeon colombin : colonisation récente, espèce signalée pour la première fois en 1979 : deux couples

Passereaux rupestres.

Pipit maritime (peut-être disparu, encore un couple en 1979),

Rouge-queue noir

Choucas

Autrefois, au XIX^e siècle, reproduction du crabe à bec rouge

Fréquentation régulière par le grand corbeau.

Passereaux des pelouses et des landes.

Traquet pâtre, locustelle tachetée, fauvettes dont la pitchou.

En 1988 et 1989, des recensements des oiseaux nicheurs non marins de la réserve ont donné les résultats suivants :

nombre de couples en:	1989	1990
faucou crécerelle	0	1
huitrier-pie :	1	1
pigeon biset :	1	0
pigeon colombin :	1	0
pipit farlouse :	1	1+
traquet pâtre :	1	2
traquet motteux :	0	1
Rougequeue noir :	1	1
Pouillot véloce :	0	1
Linotte mélodieuse :	1	2
Choucas des tours :	9	6+

Période internuptiale

En migration, halte migratoire régulière du merle à plastron.

Reposoir et dortoir occupé en permanence par le cormoran huppé et plus irrégulièrement par le grand cormoran. Il faut souligner le rôle important que jouent, toute l'année, les rochers périphériques comme reposoirs pour les oiseaux marins.

Enfin, le faucon pèlerin a été observé trois jours de suite sur la réserve au printemps 1991.

Etudes

Ce sont surtout les oiseaux marins (cormoran huppé et goéland argenté) qui ont été suivis à Jobourg.

Nombre de nids

année	corm. huppé	goél. argenté
1965	15	+
1966	13	+
1967	15	+
1968	20	+
1969	23	18
1979	35	29
1987	30+	20+
1988	36	17
1989	38	22
1990*	21	9

* Les raisons de ce déclin bien réel et brutal, en 1990, sont inconnues : dérangement ou causes biologiques (d'ordre alimentaire ou autres?)

Naturellement, les observations ne se font pas de façon exclusive sur la réserve sensu stricto, et nous avons recueilli de nombreuses données sur les secteurs adjacents en particulier le Nez-de-Voidries, tant en ce qui concerne les oiseaux marins nicheurs que les passereaux :

	fulmar (sites)	nombre de couples		
		cormoran huppé	goéland marin	goéland argenté
1979	1	4	1	9
1987	4	5	0	6
1990	4	6	1	5

Un recensement estimatif des passereaux du secteur Voidries-Jobourg a été réalisé en 1990

MODALITES DE GESTION

Principes

L'accès est interdit en tout temps : cela favorise la reproduction des nicheurs et le développement des pelouses qui ailleurs, à Voidries par exemple, sont très dégradées par le piétinement.

Modalités actuelles

Actions

Une clôture et des panneaux informatifs sont posés en permanence, l'accès est interdit ; une surveillance et des animations depuis le Nez-de-Voidries ont lieu au printemps, particulièrement aux week-ends et pendant les vacances de Pâques.

De 10 à 16 journées d'animation par an sont organisées de fin mars à juillet

Investissement en temps de bénévolat

7 jours par an sont consacrés bénévolement à la gestion de cette réserve.

de salarié

La surveillance et l'animation de la réserve, l'entretien du balisage occupent un salarié à temps plein pendant un mois chaque année.

Investissement financier

Le coût annuel de la réserve est de l'ordre de 12000 F.

Sources actuelles de financement

Autofinancement GONm

Autofinancement des adhérents du GONm à titre personnel

Subvention DRAE

Subvention SMET

LE FUTUR

Gestion du milieu

Dans le cadre d'un plan d'acquisition sur le littoral de la Hague, le Conservatoire pourrait acquérir le site. La gestion ne devrait pas s'en trouver modifiée et, dans ce cadre, il serait souhaitable d'étendre la réserve au Nez-de-Voidries et de restaurer les clôtures et de permettre un gardiennage plus fréquent.

Evolution du statut

Un arrêté de biotope serait souhaitable pour interdire l'escalade, la varappe, le delta-plane, la descente au pied des falaises.



9 - ILOTS DE LA HAGUE : Les Bréquets, Greniquet, Longue Equette, les Herbeuses, Esquina, la Cormorandière.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Département : Manche

Communes : Jobourg, Auderville, St Germain-des-Vaux , Digulleville, Omonville-la-Rogue.

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaire :

Etat

Cadastre :

Domaine Public Maritime

Superficie :

inférieure à 1 hectare

Date de création :

8 Juin 1983

Type d'accord :

Autorisation temporaire d'occupation du Domaine Public Maritime, renouvelée le 11 Avril 1989

Conservateur :

Olivier AUBRAIS (14, place du Champ de Mars 50000 Saint Lô)

Garde-animateur :

Joseph GARRIGUE

AUTRES STATUTS

néant

OUVERTURE AU PUBLIC

Conditions d'accès :

Accès interdit en période de reproduction, de Mars à Juillet inclus.

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Ilots de superficie réduite, soumis aux embruns, mais toujours émergés, les Ilots de la Hague sont très divers : Esquina possède une falaise, les Herbeuses sont accessibles à marée basse, les autres sont toujours isolés du continent et peu élevés.

Les Herbeuses sont formées par un filon de gneiss, cet affleurement permet d'observer des roches qui sont parmi les plus anciennes de France, puisqu'elles datent de la phase icartienne, la plus ancienne du pentévrien, soit 2500 millions d'années.

Ils sont nus ou recouverts d'une végétation lichenique, sauf les Herbeuses qui possède un sol et des pelouses aéro-halines à Armeria, mais qui ont été incendiées en fin d'été 1989.

INTERET ORNITHOLOGIQUE

Nidification

Oiseaux marins.

Nidification régulière du cormoran huppé et des goélands marin et argenté.

Sterne pierregarin : reproduction possible occasionnellement.

Potentialités d'accueil pour les procellariformes et les alcidés : le fulmar a été observé longeant la falaise d'Esquina.

Autres espèces.

Huitrier-pie : nidification régulière aux Herbeuses, occasionnelle aux Bréquets et à Longue Equette

Bergeronnette grise : nicheur probable aux Herbeuses.

Période internuptiale

Reposoirs de cormoran huppé (surtout) et de grand cormoran, de limicoles en faible nombre : huitrier-pie (de l'ordre de la dizaine), pluvier argenté, grand gravelot, bécassine des marais, courlis cendré, bécasseau violet, chevalier guignette.

Etudes

Ce sont surtout les oiseaux marins (cormoran huppé et goélands) qui ont été suivis sur les Ilots de la Hague.

année	cormoran huppé	goéland marin	goéland argenté
1979	2+	3	20+
1983	6	4	34+
1985	6	4	21+
1987	13	4	44
1988	11	4	NC*
1989	10-11	4	25
1990	11-14	4 à 5+**	NC

* NC : non comptés

** en 1990, le phénomène nouveau est la présence de 2 à 3 couples de goéland marin simultanément sur les Herbeuses et la nidification, sur le cordon de galets proche de Longue Equette, de deux couples de goéland marin : après une stabilité très ancienne des effectifs, la population de la Hague a peut-être là entrepris sa "révolution démographique" après d'autres populations, comme celles de Chausey et de Saint Marcouf.

Sur Esquina, les nids de cormoran huppé sont localisés précisément depuis 1984, dans la perspective d'une étude de l'évolution des sites de nidification sur une période de 10 ans.

MODALITES DE GESTION

Principes

Peu d'interventions sont faites sur ces îlots si ce n'est une surveillance assez peu fréquente.

Modalités actuelles

Actions

Les îlots de la Hague ne présentent qu'une seule difficulté de gestion : l'accès aux Herbeuses est très facile à marée basse.

Malgré la présence d'un panneau informatif placé en haut du passage qui permet d'atteindre le platier, nous constatons chaque année la présence de personnes, ce qui conduit à la faible colonisation de cet îlot.

Investissement en temps de bénévolat

5 jours annuels

de salarié

Une semaine par an

Investissement financier

2500 F

Sources actuelles de financement

Autofinancement GONm

Autofinancement des adhérents du GONm à titre personnel

Subvention du SMET

LE FUTUR

Gestion du milieu

Aucune intervention particulière n'est prévue si ce n'est le suivi scientifique et la surveillance.

10 - ILE DE TATIHOU

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Département : Manche
Commune : Saint Vaast la Hougue

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaire :
 Conservatoire du Littoral
Cadastre :
 Section A, parcelles 404 à 422 (pour l'ensemble de l'île)
Superficie :
 5 hectares sur une superficie totale de 28 ha 79 a 88 ca
Date de création :
 30 Octobre 1990
Type d'accord :
 Convention de gestion
Conservateur :
 Daniel LEROUGE (Boudosville 50700 Urville)
Garde-animateur :
 Philippe SPIROUX

AUTRES STATUTS

réserve de chasse terrestre, conditions particulières de la chasse au gibier d'eau sur le DPM autour de Tatihou : ouverture à la date de l'ouverture générale (arrêté municipal).
 Site classé.

OUVERTURE AU PUBLIC

Conditions d'accès :
 Accès interdit sur la réserve même mais nombreuses animations à la périphérie.

INTERET

Ilot granitique situé à 1,2[^]km. de Saint Vaast la Hougue, l'île est accessible à pied à marée basse 1,5 heure de part et d'autre de l'étale de basse mer, dès lors que le coefficient est supérieur à 44. Occupée dès la Préhistoire, l'île est, bien plus tard, devenue un terrain militaire dès le XV^o siècle ; vocation militaire qui a cessé à la fin du XIX^o siècle lorsqu'un laboratoire d'études océaniques y a été installé : celui-ci a fonctionné jusqu'en 1934, date à laquelle il a été remplacé par un centre d'éducation surveillée qui a été abandonné en 1984.

Un gardien habite sur l'île depuis le 1^{er} juillet 1988.

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Botanique

Un inventaire a été dressé par M. Provost (in "Ile de Tatihou : bilan écologique". Conservatoire du Littoral, 1990) ; il ne révèle aucune plante exceptionnelle, mais une diversité de groupements relativement intéressante : dunes, rochers, vases, prairies rudéralisées, bords des chemins, fourrés à *Tamaris*,... .

Mammalogie.

Lapin de garenne

Très forte population : 321 capturés en 1988 et 445 en 1989 par la Fédération des Chasseurs de la Manche ! beaucoup montrent des signes de faiblesse et de parasitisme. En 1990, une épizootie de myxomatose a considérablement réduit la population qui était auparavant de plusieurs milliers d'individus.

Rat surmulot
présent.

INTERET ORNITHOLOGIQUE :**Nidification**Oiseaux marins.

Colonie mixte d'oiseaux marins : goélands marin, brun et argenté

Oiseaux de rivage.

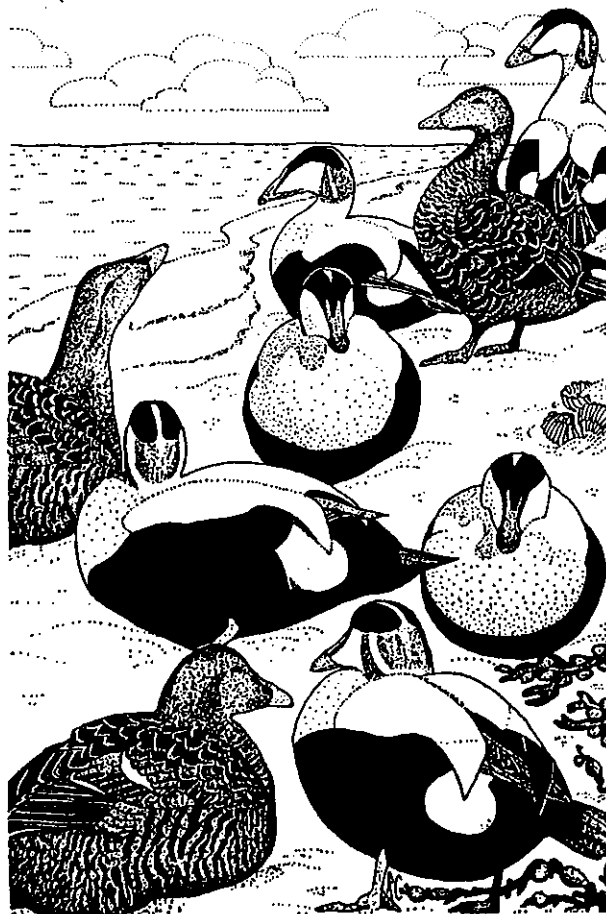
Reproduction de l'huitrier-pie et du tadorne de Belon

Oiseaux terrestres.

13 espèces nicheuses ont été découvertes à ce jour :

martinet noir	alouette des champs	pipit farlouse
bergeronnette grise	troglodyte	accenteur mouchet
rougequeue noir	merle noir	linotte mélodieuse
verdier d'Europe	moineau domestique	étourneau sansonnet
corneille noire		

Le cas du pipit maritime n'est pas encore élucidé et nous n'avons pas pu prouver sa reproduction à Tatihou. Si tel était le cas, ce couple serait le nicheur le plus oriental du littoral français de la Manche.



Période internuptiale

Tatihou est un site d'ores et déjà intéressant et potentiellement exceptionnel si l'ensemble de la Baie de Saire était mis en réserve de chasse.

La mer autour de l'île, de la Pointe de Saire à la Hougue au Sud est un des hauts lieux de l'hivernage en France par sa diversité en espèces piscivores en particulier. Le nombre important d'oiseaux rares ou exceptionnels s'explique par la situation géographique de l'île.

L'hivernage des anatidés et des limicoles est actuellement limité par la chasse. Tatihou est un reposoir de première importance aux hautes mers de vives eaux.

Oiseaux hivernant ou de passage en mer

plongeon arctique	plongeon catmarin	grèbe huppé
grèbe jougris	grèbe esclavon	grèbe à cou noir
puffin des Anglais	pétrel fulmar	fou de Bassan
eider à duvet	canard pilet	macreuse noire
garrot à œil d'or	harle huppé	eider à tête grise
mergule nain		

Oiseaux marins utilisant l'île comme reposoir.

grand cormoran	cormoran huppé	héron cendré
aigrette garzette	bernache cravant	guifette noire
petit pingouin	guillemot de Troïl	

Limicoles ou oiseaux marins utilisant le reposoir à marée haute.

pluvier argenté	grand gravelot	tournepierrre
courlis cendré	courlis corlieu	barge rousse
chev. gambette	chevalier guignette	bécasseau maubèche
bécasseau variable	bécasseau violet	bécasseau sanderling
mouette rieuse	mouette tridactyle	sterne pierregarin
sterne caugek		

Oiseaux non marins observés sur l'île posés ou se nourrissant.

buse variable	busard des roseaux	faucon crécerelle
vanneau huppé	bécassine des marais	pigeon colombin
berg. de Yarell	berg. flavéole	traquet motteux
rouge-gorge	phragmite des joncs	roitelet huppé
pouillot véloce	bruant lapon	

Etudes

Les populations de goélands nicheurs sont régulièrement recensées depuis 1984 :

	goéland marin			goéland brun			goéland argenté		
	T	R	I	T	R	I	T	R	I
1984	0			0			<100		
1985	0-1			8			107		
1986	2	1	1	15	7	8	184	24	160
1987	2-3	2-3	0	65	61	4	230	92	138
1988	3	2	1	123	122	1	215	76	139
1989	3	2	1	125	123	1	321	138	183
1990	2-3+	2+	0-1	213	211	2	300	197	103

T : effectif total pour l'ensemble de l'île : îlet, pelouses, chemin et fort

R : effectif de l'île même, ce qui deviendra en 1990, pour l'essentiel, la réserve

I : effectif nicheur de l'îlet

MODALITES DE GESTION

Principes

La première préoccupation a été de permettre aux touristes de voir les oiseaux sans les déranger : c'est pour cela que depuis 1989, nous avons obtenu l'autorisation de condamner l'accès au Fort de l'Illet à partir d'Avril jusqu'à fin Juillet. Il fallait ensuite clore la réserve, ce qui fut fait par le Conservatoire du Littoral et installer un observatoire à l'endroit ad hoc, ce que fit le Conservatoire du Littoral sur nos conseils.

L'un des premiers constats dressés a été celui de l'attractivité importante du site exercée sur le goéland brun : cela nous a conduit à élaborer un projet de gestion visant à renforcer la population nicheuse du goéland brun : espèce à statut précaire en Normandie et ne posant pratiquement aucun problème à la mytiliculture. Pour cela, il faut favoriser la formation de pelouses aérohalines et éliminer tous les chardons et tout ce qui pouvait devenir un futur buisson.

Enfin, la présence constante aux abords de l'île, en mai et juin, de sternes nous a conduit à élaborer des structures attractives pour ces espèces afin de leur permettre de nicher avec succès.

Modalités actuelles

Actions

Le Lazaret ne pose pas de problèmes de gestion, il suffit de fermer les grilles avec une chaîne d'avril à juillet.

Par contre, l'entretien de la végétation en vue de favoriser les pelouses graminéennes a déjà fait l'objet de plusieurs chantiers : les chardons ont été arrachés et broyés ; il faudra poursuivre ces opérations au rythme de deux par an (au-moins) pour éliminer complètement les chardons, ramasser les ordures apportées par le vent, la mer et les visiteurs.

Nous avons acheté quatre brebis provenant des herbues de la Baie du Mont Saint Michel, le Conservatoire va en acheter trois autres, ainsi qu'un bélier et deux ânes. Ceci, couplé à une fauche annuelle estivale des pelouses, devrait être suffisant pour empêcher les chardons de prospérer.

Nous avons mis en place un système de leurres sur un milieu "artificiellement favorable" et rendu inaccessible aux goélands pour attirer des sternes nicheuses.

Investissement en temps de bénévolat

Environ 80 jours-personnes de bénévolat seront au minimum nécessaires pour assurer la gestion, le suivi scientifique, réaliser les chantiers, le suivi administratif,..., une partie des animations car c'est un des sites normands les plus attractifs sur le plan de l'animation grand public. En particulier, nous organisons depuis quatre ans une décade ornithologique très mobilisatrice en temps et en argent mais efficace quant à son impact public.

de salarié

Le garde est employé à la surveillance, l'entretien et surtout les animations sur Tatihou même ou à Saint Vaast.

Ceci représente 1 mois d'emploi à temps plein par an.

Investissement financier

15000 F : salaires, déplacements, structures d'exposition, gestion du troupeau de moutons.

Sources actuelles de financement

Autofinancement du GONm

Autofinancement des adhérents du GONm

Subvention du SMET

LE FUTUR

Gestion du milieu

Le problème que va poser l'essor touristique actuellement envisagé, nécessitera un gardiennage plus suivi et un renforcement de notre politique d'animation.

Il faudra adapter la gestion du milieu en fonction de l'évolution des effectifs des espèces nicheuses, en particulier si les sternes s'installaient.

Evolution du statut

Il serait particulièrement souhaitable que l'île et ses abords (de la Pointe de Saire à la Hougue) devienne une réserve de chasse maritime.

Un arrêté de biotope interdisant l'accès au Lazaret et à la partie enclose de l'île même nous donnerait les moyens réglementaires de contrôle.

11 - ILE DE TERRE DE SAINT MARCOUF : réserve Bernard Brailion

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Département : Manche

Commune : Les Iles Saint Marcouf ne faisaient partie d'aucune commune de France jusqu'au 30 Avril 1987, date à laquelle le rattachement à la commune de Saint Marcouf a été prononcé par arrêté préfectoral.

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaire :

Etat, domaine privé de l'état, affecté au Museum d'Histoire naturelle de Paris, par arrêté du 30 Novembre 1897, faisant suite au décret du 28 Mars 1894.

Cadastre :

Non cadastré

Superficie :

3 ha 40

Date de Création :

11 Juillet 1967

Type d'accord :

Autorisation du Directeur du Museum d'Histoire Naturelle confirmée et transférée au GONm par lettre du Directeur du Museum d'Histoire Naturelle en novembre 1982, confirmée le 25 octobre 1988 par une Convention de Gestion étendue par un avenant en date du 2 mars 1990.

Conservateur :

Gérard DEBOUT (6, place Reine Mathilde 14000 Caen)

Garde-animateur :

Philippe SPIROUX

Conditions d'accès :

Accès interdit toute l'année

AUTRES STATUTS

Site classé : arrêté du 28 Décembre 1981.

réserve de chasse par arrêté du 30 Juin 1972.

Périmètre maritime en réserve de chasse maritime : arrêté interministériel du 25 Juillet 1973.

Site désigné par la FRANCE auprès de la CEE comme Zone de Protection Spéciale (catégorie a).

Dossier en voie d'instruction pour recevoir le statut de ZICO.

Dossier en voie d'instruction pour devenir réserve Naturelle

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Seules îles véritables de la Manche orientale, les deux îles Saint Marcouf sont des pointements gréseux (grès armoricain ordovicien), seules parties émergées d'un haut fond parallèle à la côte qui se prolonge vers le sud-est par le Banc du Cardonnet. Leur estran est très réduit ; sur certains secteurs, se trouvent cependant de petites plages de galets.

Sur l'île de Terre, on trouve les ruines d'une batterie de côte avec un corps de garde .

Botanique

La végétation est dominée par les lavatères ; celles-ci, selon les aléas climatiques (froid, sécheresse) peuvent entièrement disparaître et repousser ensuite en quelques mois.

La flore comprend 26 espèces de phanérogames (Manneville 1986). 5 de ces espèces sont des vivaces prairiales banales, 12 sont des nitrophiles essentiellement annuelles. Les 9 dernières sont des littorales halophiles dont certaines sont proches de leurs limites biogéographiques nord-orientales : *Lavatera arborea*, *Spergularia rupicola*, *Cochlearia officinalis*, *Suaeda fruticosa*.

Sur l'île du Large, il faut signaler le beau développement de fourrés à *Suaeda vera*.

Sur l'île de Terre, des coulemelles déguenillées ont été découvertes à quelques occasions fin octobre, début novembre.

Mammalogie

Lapin de garenne :

il a été introduit intentionnellement et "clandestinement" en 1987 ; en butte aux goélands d'une part et au manque de nourriture, il n'a pas été réobservé en 1990.

Rat surmulot :

particulièrement abondant au début du XX^e siècle, n'a pas été observé au moins depuis les années 1970 (Debout 1986). Une recherche spécifique réalisée en 1991 confirme cette absence : Le cas des îles Saint Marcouf est un des rares exemples de disparition de l'espèce d'un site où elle était bien implantée.

INTERET ORNITHOLOGIQUE**Nidification**Oiseaux marins

Principale colonie française de grand cormoran : une des principales colonies maritimes européennes (B02),

Nidification irrégulière du cormoran huppé (B03),

Densité exceptionnelle de goélands marin (JO5), brun (JO6) et argenté (JO7).

Recensements de l'île de Terre :

année	B02	B03	JO5	JO6	JO7
1959	14	0	3-4	40	850
1965	29				
1966	17				
1967	40	5-6			
1968	40				
1969	67	0	3	150	1350
1971	112				
1972	106				
1974	145		7		2550
1975	141				3250
1976	160	1-2			
1977	189				
1978	187		10	300	2700
1979	217	3	15	600	2400
1980	205	1	25	95	2500
1981	224	0	20	95	2100
1982	265	1	18	100	3300
1983	296	1	32	50	2500
1984	336	0	30	50+	2900
1985	324	1	43	50	2700
1986	393	0	50	30	2842
1987	432	1	67	36	2184
1988	463	1	80	27	1950
1989	400	2	96	31	1800-
1990	475	3	NC	NC	NC

Fou de Bassan :

Un individu adulte (une fois deux) est observé régulièrement en période de reproduction depuis 1984 (sauf en 1986). Il se tient en général au sein du groupe le plus important de grands cormorans nicheurs. Il a même occupé même un nid (probablement une base de nid de grand cormoran réaménagée), il parade et défend son nid comme un nicheur... mais il est seul !.

Grand cormoran :

La colonie était considérée, à juste titre, comme virtuellement éteinte en 1967 par Braillon (1969) : sur la quarantaine de nids construits, 11 seulement contenaient des œufs et il n'y eut probablement aucun jeune à l'envol. La mise en réserve dès l'année suivante permit alors une croissance spectaculaire et régulière des effectifs puisqu'actuellement plus de 400 couples se reproduisent à Saint Marcouf : il s'agit là d'un des plus beaux exemples français de réussite d'une protection.

Les grands cormorans ont toujours niché sur l'île de Terre sauf en 1990, année où la moitié des couples ont niché sur l'île du Large : ceci est la conséquence probable de la tempête de février 1990 et ne semble pas devoir se renouveler (au-moins en l'état actuel de la colonie).

Cormoran huppé

Non connu comme nicheur jusqu'au début des années 1970, le cormoran huppé est découvert en 1976. Les cas de reproduction ont ensuite lieu irrégulièrement et jamais plus de trois couples se sont reproduits ensemble à Saint Marcouf.

Plus qu'une concurrence entre les deux espèces de cormorans, il faut y voir une limitation du nombre de sites favorables au cormoran huppé : il serait possible de le démontrer en installant quelques sites artificiels favorables au cormoran huppé.

Autres espèces

Observation dans les parages de l'île du pétrel-tempête. Le site serait très favorable à cette espèce d'autant que Saint Marcouf est une des rares îles sans rats du littoral français.

Reproduction de l'huitrier-pie (un couple sur chacune des îles).

Quelques passereaux se reproduisent, le troglodyte étant le plus régulier.

Période internuptiale

Hivernage des deux espèces de cormoran, du héron cendré, de limicoles : huitrier-pie, tournepierre à collier, bécasseau violet. Pour ces deux espèces, Saint Marcouf est le principal site normand d'hivernage.

Dortoir de laridés et présence de passereaux : quelques individus de diverses espèces, la plus régulière étant l'étourneau sansonnet.

Naturellement, les observations ne se font pas de façon exclusive sur la réserve sensu stricto et nous avons recueilli de nombreuses données sur l'île du Large tant en ce qui concerne les oiseaux marins nicheurs que les oiseaux en période internuptiale.

Liste des espèces observées en période internuptiale à Saint Marcouf :

Fulmar :	plusieurs observations d'oiseaux en vol
Grand cormoran :	800 en décembre 1990
Cormoran huppé :	350 en décembre 1990
Héron cendré :	présence régulière de juillet à février
Cigogne blanche :	une observation : 6 oiseaux en 1990
Spatule blanche :	escale occasionnelle
Eider :	présence régulière,
Tournepierre :	>100 individus, jusqu'à 160 au passage
Courlis corlieu :	passage régulier
Chevalier gambette :	passage régulier
Chevalier guignette :	passage régulier
Bécasseau violet :	100+/- hivernants, réguliers d'août à mai
Béc. sanderling :	escale occasionnelle
Pingouin torda :	présence probablement régulière aux abords
Guillemot :	présence probablement régulière aux abords
Pipit farlouse	
Troglodyte	
Tarier d'Europe	
Traquet motteux	
Rougequeue noir	
Rougequeue à front blanc	
Tarin des aulnes	
Etourneau	

Etudes

Les principales études menées à St Marcouf, outre le suivi annuel des nicheurs, concernent la biologie de reproduction du grand cormoran. L'essentiel des connaissances actuelles sur la biologie de la reproduction du grand cormoran en France a été recueilli à Saint Marcouf ; ces données ont été publiées dans l'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie (Debout 1988). Nous avons pu montrer que les grands cormorans ne réutilisaient jamais leurs nids d'une année sur l'autre et ne renichaient même pas sur le même emplacement : ceci laisse entrevoir que la superficie du site pourra constituer un facteur limitant à la poursuite de la croissance des effectifs avant même que toute l'île soit "occupée".

Nous avons établi la chronologie de la reproduction, étudié les principaux paramètres (volume des pontes, des nichées) et suivi l'évolution du nombre de nids au cours du cycle annuel. C'est à Saint Marcouf que l'asynchronisme de la reproduction du grand cormoran a été repéré et mis en relation probable avec l'accroissement des effectifs.

MODALITES DE GESTION

Principes

Le problème essentiel de gestion est l'extrême sensibilité du grand cormoran au dérangement. Dès qu'il y a débarquement sur l'île, les nicheurs décollent laissant les œufs ou les jeunes poussins découverts. Ils sont alors soit en butte aux conditions atmosphériques (pluie ou trop fort ensoleillement) et surtout deviennent la proie facile des goélands (argentés) qui en profitent pour piller les nids.

Il est donc impératif qu'aucun débarquement, autre que ceux que nécessite le suivi scientifique, ne puisse avoir lieu sur l'île.

Modalités actuelles

Actions

L'essentiel de nos actions a consisté à publier et afficher des avis dans les capitaineries des ports de Saint Vaast, Carentan, Grandcamp rappelant aux plaisanciers l'interdiction de débarquer.

Des panneaux ont été posés sur les îles.

Des articles de presse paraissent chaque année pour renouveler l'information.

Un garde se rend le plus souvent possible aux îles pour vérifier que les interdictions sont respectées. Jusqu'en 1990, l'accès était interdit seulement en période de reproduction. Depuis, par décision du gestionnaire et en accord de Monsieur le Directeur du Museum d'Histoire Naturelle, l'accès est désormais interdit toute l'année.

Investissement en temps de bénévolat

Saint Marcouf nécessite environ 15 journées-personnes pour la réalisation des décomptes, le suivi administratif et le secrétariat.

de salarié

La surveillance des îles, les animations, soit à l'occasion des décades ornithologiques de Saint Vaast ou de Grandcamp, à bord du "Colonel Rudder", soit à d'autres occasions, l'information régulière des plaisanciers et des capitaineries correspondent, pour le moment, à un mois d'emploi.

Investissement financier

Salaires et frais de déplacements compris, fabrication et pose de panneaux, secrétariat, ..., représentent un coût d'environ 12000 F. par an.

Il faut y ajouter le coût (amortissement et entretien) du bateau Zodiac et du moteur, soit 6000 à 12000 F. par an selon la durée d'utilisation.

Sources actuelles de financement

L'autofinancement GONm, le financement des adhérents du GONm à titre personnel et, en très faible proportion, les ventes assurent une bonne partie de ce financement.

Jusqu'ici, des concours financiers suivants nous ont aidé à faire face à une partie des dépenses :

la DRAE finance une partie des animations,

le SMET (Conseil Général de la Manche) par sa subvention annuelle finance une partie du salaire du permanent.



LE FUTUR

Gestion du milieu *

L'essentiel des besoins relève de la surveillance qui sera de plus en plus nécessaire avec le développement de la plaisance : un emploi à quart temps est le minimum nécessaire si on veut assurer une surveillance effective et développer les animations qui sont possibles au cours de périples organisés en bateau à partir des ports de Grandcamp ou Saint Vaast la Hougue. Ces voyages permettent d'ores et déjà, sans débarquement, de découvrir la réserve en demeurant à distance du rivage.

Hors investissement dans un bateau, un budget annuel de l'ordre de 30000 F à 35000 F permettrait cet emploi à quart temps et un entretien correct du balisage.

Signalons, en outre, qu'il pourrait être envisagé aussi de réaliser une liaison video entre l'île et Tatihou ou l'île et la Maison du Parc des Marais.

Il faut signaler ici la menace éventuellement grave que fait peser sur les cormorans l'utilisation de filets de pêche à proximité de l'île de Terre, ce qui menace de nombreux oiseaux qui nagent à la périphérie ; il faudrait interdire la pêche et constituer une réserve, analogue à celle du Sund à Chausey, à la périphérie immédiate des Iles Saint Marcouf.

Evolution du statut

Il est indispensable que Saint Marcouf, un des principaux sites ornithologiques européens, devienne une réserve Naturelle.

La procédure est en cours.

Le budget de cette réserve devra prévoir la présence d'un garde-animateur et l'acquisition d'un bateau.

12 - SAINT PIERRE DU MONT

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Département : Calvados
Commune : Saint Pierre-du-Mont

STATUT DE LA RESERVE

Propriétaires :

Mrs et Mmes Houyvet, Vimont, Lenormand, Aubert, Coulmain, Leclerc, Michel.

Projet d'acquisition par le Conservatoire du Littoral.

Cadastre :

A1 à A16, A18 à A20, A24 à A27

Superficie :

1 km de linéaire de côte

Date de création :

10 Octobre 1980

Type d'accord :

Convention de gestion avec M. Houyvet propriétaire de la parcelle A12 la principale concernée et exploitant agricole des autres.

Conservateur :

Bruno LANG (10, rue de Bretagne 14000 Caen)

Garde-animateur :

Philippe SPIROUX

OUVERTURE AU PUBLIC

Conditions d'accès

Accès possible, mais contrôlé, sur le "sentier des douaniers", en haut de falaise ; escalade et descente en rappel interdites.

AUTRES STATUTS

Néant

Site candidat à la désignation comme ZPS par la France.

Dossier en voie d'instruction pour recevoir le statut de ZICO.

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

La falaise présente un abrupt de quelques dizaines de mètres, nettement moins développé que celui des falaises cauchoises

Elle est formée de calcaires du Bessin, plus ou moins marneux, bathoniens, surmontés d'un head grossier, coulées de boue et de pierres mises en place sous climat périglaciaire.

L'estran découvre très peu et brièvement à chaque marée, ce qui rend l'accès à pied par le bas difficile et limité en temps.

Des pelouses aéro-halines se sont établies sur les vires et les surplombs ; la végétation sommitale est arbustive : fourrés de ronces, tamaris et ajoncs.

INTERET ORNITHOLOGIQUE

Nidification

Oiseaux marins

Principale colonie française de fulmar et de mouette tridactyle,

Reproduction de goélands argenté et brun

Oiseaux rupestres

Nidification : faucon crécerelle, du pigeon colombin, rougequeue noir, choucas et grand corbeau à proximité de la réserve, mais irrégulièrement.

Oiseaux des landes

Nidification : traquet pâtre, locustelle tachetée, fauvettes dont fauvette pitchou, peut-être disparue récemment.

Période internuptiale

Hivernage réduit sur la réserve même, mais présence du hibou des marais et du hibou moyen-duc dans les landes et fourrés, parfois du faucon pèlerin sur la falaise même.

Reposoir pour un certain nombre d'espèces :

- grand cormoran de 10 à 100+ individus selon la saison et l'heure,
- cormoran huppé : effectifs croissants et durée de présence de plus en plus longue, y compris en période nuptiale
- goélands

Hivernage important en mer, plongeurs, harle huppé et alcidés.

Passage annuel de la mouette mélanocéphale, présence régulière d'alcidés aux abords de la colonie : à signaler l'observation (unique à ce jour) d'un petit pingouin posé en falaise (probablement la seule faite en Normandie au XX^e siècle).

Assez bon site d'observations des oiseaux marins en déplacement (guet à la mer).

Etudes

La réserve de Saint Pierre du Mont est un lieu de suivi des populations d'oiseaux marins, comme les goélands :

année	nombre de couples	
	goéland brun	goéland argenté
1982	7	52
1983	8-9	76
1984	9	NC
1985	12	NC
1987	16	88

Le pétrel fulmar et la mouette tridactyle sont beaucoup mieux suivis. La principale étude concerne la biologie de reproduction du pétrel fulmar (LANG 1987) : c'est l'une des rares effectuée à ce jour en France et publiée.

année	mouette tridactyle nombre de nids	pétrel fulmar/nombre de :	
		sites	poussins
1975	2		
1976	28		
1977	95		
1978	240		
1979	340		
1980	381		
1981	430		
1982	523	38	
1983	618	41	
1984	644	42	
1985	700	36	
1986	850	40-50	
1987	1185	74	14
1988	1246	81	24
1989	1326		10+
1990	1700		21
1991	1450		

MODALITES DE GESTION

Principes

Une des préoccupations du GONm lors de la création de la réserve de Saint Pierre du Mont était de faire reconnaître l'intérêt international du site : en le désignant comme réserve, en diffusant les résultats des recensements, en y organisant des animations. L'autre impératif était de limiter le dérangement et, en particulier, interdire escalade, varappe, etc...

Modalités actuelles

Actions

L'essentiel de nos interventions à St Pierre du Mont, outre les suivis scientifiques, consiste à maintenir le balisage en état, à vérifier que les interdictions sont respectées et que la fréquentation du sentier des douaniers n'entraîne pas de dérangements.

D'assez nombreuses animations sont organisées, en particulier par voie maritime à bord de la Vedette "Colonel Rudder", qui après un démarrage en collaboration avec le GONm poursuit ses animations touristiques le plus souvent de façon autonome, ne recourant qu'occasionnellement aux services du GONm.

Le site est devenu désormais un "produit touristique" tout à fait performant pour ces sorties en bateau.

De 10 à 16 journées d'animation sont organisées par an d'avril à juillet

Investissement en temps de bénévolat

7 jours par an sont consacrés bénévolement à la gestion de cette réserve.

de salarié

La surveillance et l'animation de la réserve, l'entretien du balisage occupent un salarié à temps plein pendant un mois chaque année.

Investissement financier

Le coût annuel de la réserve est de l'ordre de 12000 F.

Sources actuelles de financement

Autofinancement GONm

Autofinancement des adhérents du GONm à titre personnel

Subvention DRAE

LE FUTUR

Gestion du milieu *

Il semble que le Conservatoire soit décidé à acquérir le site. La gestion ne devrait pas être modifiée. Naturellement, si de nouvelles espèces, particulièrement rares, se réinstallaient ou s'installaient sur le site, une surveillance accrue serait nécessaire.

Dans l'immédiat, le plus urgent est la réfection totale du balisage.

Evolution du statut

Le site, est en voie d'être désigné comme ZICO, il est en cours d'instruction pour devenir une ZPS. Cette reconnaissance internationale (le site est cité dans "Important Bird Areas in Europe") mériterait une confirmation officielle des mesures de protection actuellement en vigueur.

Un arrêté de biotope est donc hautement souhaitable.



13 - COTEAUX DU BESSIN : la Tour du Baron et le Mont Cavalier**SITUATION GEOGRAPHIQUE****Département :** Calvados**Communes :** Maisons, Longues-sur-Mer**STATUT DE LA RESERVE****Propriétaire :**

M. Jean d'Harcourt

Cadastre :

Mont Cavalier : section D 153/Commes

Tour du Baron : section B1 et B7/Maisons

Superficie :

6 hectares.

Date de création :

11 Mars 1987

Type d'accord :

Convention de gestion

Conservateur :

Alain CHARTIER (Hameau La France/ 14400 Esquay sur Seulles)

AUTRES STATUTS

néant

OUVERTURE AU PUBLIC**Conditions d'accès :**

Accès interdit

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Côteaux calcaires exposés au Sud, sur la rive droite (Nord) de l'Aure au niveau des Fosses du Soucy, la réserve scindée en deux secteurs non adjacents présente tous les stades de la végétation propres à ce type de milieu : de la pelouse au bois, en passant par les formations arbustives et même parfois des landes à ajoncs sur formations superficielles décalcifiées.

Botanique

Parallèlement aux études ornithologiques, un inventaire floristique, mammalogique et entomologique est en cours d'élaboration. Les premiers résultats trop fragmentaires ne permettent encore pas de préciser l'importance du site même si plusieurs espèces peu communes ont été observées : cicindelles par exemple.

Le coteau de Commes est couvert de ronciers (45% de la superficie), de pelouses graminéennes (50%) , le reste étant occupé par des formations diverses : prunelliers, sureaux, aubépines et ajoncs, dont la présence s'explique par des phénomènes de décalcification superficielle. Une haie discontinue (chênes, merisiers, sureaux, houx) borde le coteau.

A Maisons, en dehors du bosquet, la pelouse occupe encore presque toute la surface. Les espèces les plus typiques des pelouses calcicoles rencontrées à la Tour du Baron sont :

<i>Blackstonia (= Chlora) perfoliata</i>	<i>Brachypodium pinnatum</i>
<i>Briza media</i>	<i>Bromus erectum</i>
<i>Centaurea scabiosa</i>	<i>Cirsium eriophorum</i>
<i>Hippocrepis comosa</i>	<i>Inula conyza</i>
<i>Linium catharticum</i>	<i>Ononis spinosa</i>
<i>Pimpinella saxifraga</i>	<i>Sambucus ebulus</i>
<i>Sanguisorba minor</i>	<i>Senecio erucifolius</i>
<i>Trisetum flavescens</i>	

Dans les bois environnants, on rencontre :

<i>Iris foetidissima</i>	<i>Laburnum anagyroides</i>
<i>Viola hirta</i>	

INTERET ORNITHOLOGIQUE

Nidification

On trouve la série classique des passereaux. Leur présence dépend essentiellement de la hauteur des strates végétales : de l'alouette des champs (sur les pelouses) au pinson des arbres (dans les bois), en passant par la locustelle tachetée et le bruant jaune (dans les landes).

Liste des espèces nicheuses :

Pigeon ramier, pic-vert, alouette des champs, accenteur mouchet, troglodyte, traquet pâtre, rouge-gorge, merle noir, grive musicienne, merle noir, locustelle tachetée, fauvette à tête noire, fauvette grisette, fauvette babillarde, pouillot véloce, pouillot fitis, mésange huppée, mésange charbonnière, bruant jaune, pinson des arbres, verdier d'Europe, chardonneret, linotte mélodieuse, bouvreuil pivoine, étourneau, pie bavarde, corneille noire.

Période internuptiale :

Bondrée apivore, busard St Martin, loriot d'Europe

Etudes

1989 a été la première année de recherche réellement active sur la réserve des Côteaux du Bessin. Jusqu'ici, les observations y avaient toujours été ponctuelles et n'avaient abouti qu'à une liste très incomplète de l'avifaune nicheuse sur le site, sans aucune idée de l'abondance réelle des différentes espèces recensées. Deux études parallèles et complémentaires ont permis pour la première fois d'appréhender l'intérêt de cette réserve pour les passereaux communs :

- premièrement, une surface de 10 ha incluant la réserve est des Côteaux du Bessin et le bois adjacent a été choisi pour être l'une des deux stations normandes de l'opération STOC (Suivi Temporel d'Oiseaux Communs) lancée par le CRBPO. Cette opération consiste, deux fois l'an et en période de nidification, à effectuer des captures aux filets verticaux suivant un protocole rigide de façon à pouvoir apprécier l'évolution des effectifs d'oiseaux communs sur une période d'une dizaine d'années. Les deux opérations STOC ont lieu l'une fin mai, l'autre fin juin et nécessitent l'intervention de trois ou quatre bagueurs.

En 1989, 387 captures de 21 espèces ont été effectuées et ont permis le baguage de 332 oiseaux différents.

En 1990, les résultats de l'opération STOC ont été les suivants :

ESPECE	Total		
	Gén.	bagué	cont.
accenteur	24	15	9
bouvreuil	11	10	1
fauvette à tête noire	67	54	13
fauvette babillarde	2	1	1
fauvette des jardins	6	6	0
geai	5	4	1
gobemouche gris	1	1	0
grive draine	1	1	0
grive musicienne	8	6	2
hypolais polyglotte	22	10	12
linotte	14	13	1
locustelle tachetée	1	1	0
merle noir	67	45	22
mésange bleue	4	4	0
mésange charbonnière	4	2	2
pinson des arbres	9	6	3
pipit des arbres	1	1	0
pouillot fitis	2	2	0
pouillot véloce	67	45	22
rouge-gorge	53	30	23
troglodyte	23	13	10
20	392	270	122



- deuxièmement, un quadrat incluant la réserve est, le bois adjacent et les cultures avoisinantes (le tout d'une surface de 19 ha) a permis grâce aux 21 visites effectuées en 1989 de délimiter les territoires des différentes espèces nichant dans ces trois milieux et d'en connaître la densité. Le site a permis de comparer deux méthodes de recensement des oiseaux nicheurs : la méthode STOC d'une part et la méthode des quadrats, d'autre part. Les résultats comparés des deux types de recensements sont les suivants en 1989 :

espèce	quadrat	bagués
accenteur	17	24
bouscarle		1
bruant jaune	7,5	1
bouvreuil	3	7
corneille	1,5	
épervier	1	
fauv. grisette	2	
fauv. jardins	6,5	7
fauv. tête noire	32	60
geai	1	2
gobemouche gris		7
grive musicien.	9	4
grimpereau	2	3
hyp. polyglotte	7	14
linotte	6	12
loc. tachetée	2	
merle	20,5	35
mésange bleue	1,5	1
més. charbonnière	5	10
més. nonnette		1
pinson	8,5	8
pipit arbres	3	
pouillot fitis	5	3
pouillot véloce	27	56
ramier	11	
rouge-gorge	15	43
traquet pâtre	1	
troglodyte	19	33
grive draine	0,5	
trille des bois	1,5	
coucou	0,5	
étourneau	1,5	
pivert	0,5	

quadrat : territoires pour 19 ha (méthode des quadrats)

bagués : nombre d'oiseaux bagués (méthode STOC)

MODALITES DE GESTION

Principes

Le choix des Côteaux du Bessin comme site pour l'opération STOC a entraîné l'aménagement de 45 emplacements destinés à poser les filets nécessaires aux captures.

Modalités actuelles

Actions

Chaque emplacement a été soigneusement débarrassé de tous les végétaux gênant la pose des filets et numéroté. Chaque année un entretien par élimination des broussailles qui se régénèrent doit être effectué.

Des panneaux ont été posés.

Investissement en temps de bénévolat

L'aménagement de ces placettes a nécessité l'emploi de nombreux bénévoles sur cinq week-ends successifs en 1989 et sur un week-end chaque année depuis.

L'opération STOC mobilise 10 personnes sur 4 jours.

Le temps annuel moyen, inclus la partie administrative (rédaction de rapports, organisation, ...), soit en moyenne depuis 1989, 100 personnes-jours.

de salarié

Néant

Investissement financier

Déplacements, secrétariat, matériel scientifique (filets, perches,...) sont les principaux postes de dépense annuelle qui s'élève en moyenne à 1500 F.

Sources actuelles de financement

Autofinancement GONm

Autofinancement des adhérents à titre personnel

CRBPO : acquisition des filets utilisés du programme STOC.

LE FUTUR

Gestion du milieu

Tous les hivers, il faudra débroussailler de façon à maintenir le milieu en l'état. En effet, une des contraintes du programme STOC est que le milieu n'évolue pas pendant toute la durée théorique de l'opération (dix ans), ce qui revient, dans le cas des Côteaux du Bessin, à contenir les ronciers tels qu'ils étaient au printemps 89.

Un arrêté de biotope permettrait de s'assurer plus sûrement de la pérennité du site.

14 - LA DATHEE**SITUATION GEOGRAPHIQUE****Département :** Calvados**Commune :** Saint Manvieu-Bocage**STATUT DE LA RESERVE****Propriétaire :**

Commune de Vire

Cadastre :

Section ZI, n° 103 (parcelles F, G, H (et B?))

Superficie :

>3 hectares, convention en cours de renégociation en vue d'étendre la réserve.

Date de création :

01 Janvier 1987

Type d'accord :

Convention de gestion

Conservateur :

Stéphane LECOCQ (2 rue Pont Ferron/ 61100 Flers)

Garde-animateur :

Néant

AUTRES STATUTS

réserve de chasse approuvée

OUVERTURE AU PUBLIC**Conditions d'accès :**

Accès interdit ; observation possible depuis la périphérie.

INTERET ECOLOGIQUE GÉNÉRAL

La réserve se trouve dans la queue d'un plan d'eau artificiel au cœur du massif armoricain, queue s'ensasant avec colonisation végétale de saules et de joncs.

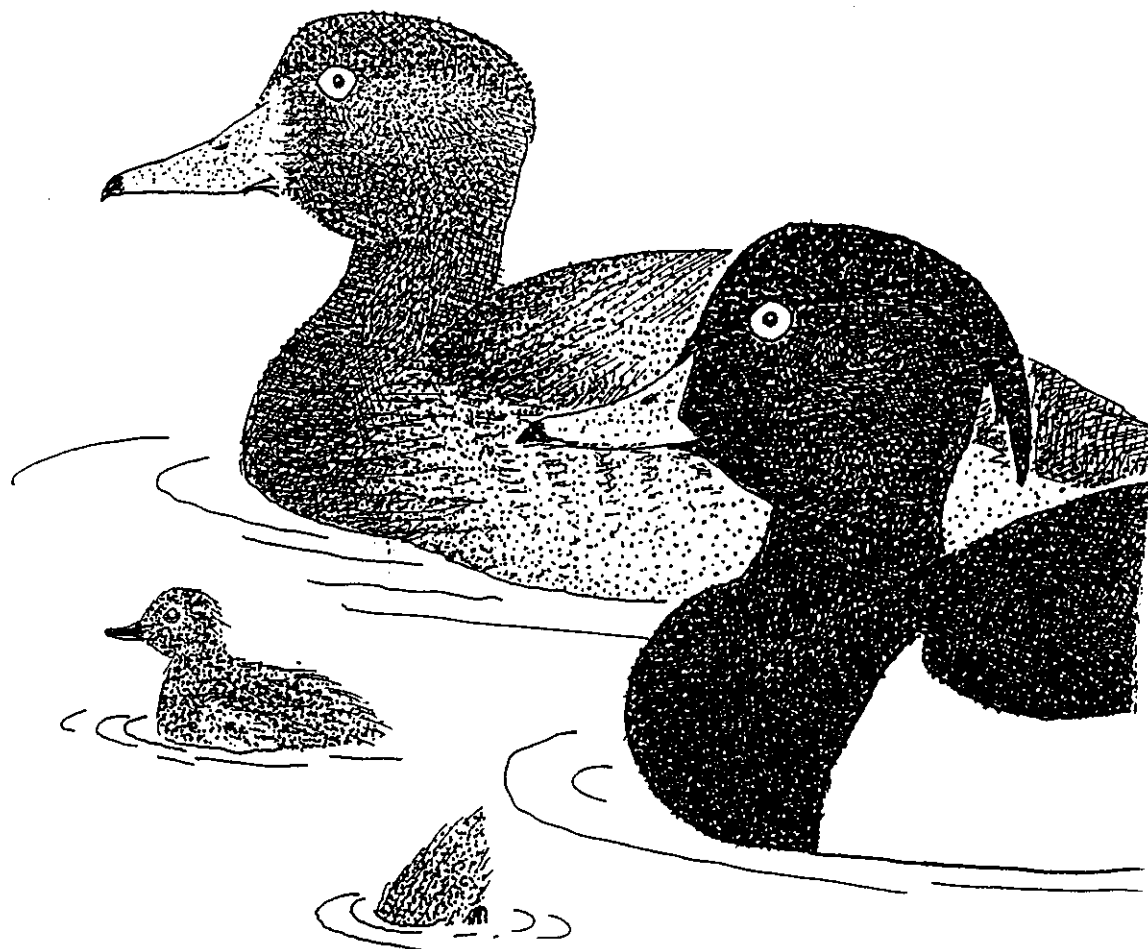
Bocage riverain à relief prononcé.

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

L'intérêt du site est dû à la rareté des plans d'eau libre dans le bocage. Il est donc devenu rapidement attractif pour plusieurs espèces d'oiseaux d'eau, auparavant absente de cette région (ou seulement de passage). La colonisation de la queue du plan d'eau, qui suit la progression de la sédimentation est particulièrement intéressante.

Mammalogie

Aucune recherche systématique n'a été entreprise. Ont été notés : rat des moissons, rat musqué, hermine, belette et lièvre.



INTERET ORNITHOLOGIQUE :**Nidification**Oiseaux d'eau :

Grèbe huppé : 1 couple

Canard colvert : 6 à 9 couples en 1987, 3+ en 1988, 8 à 10 en 1990

Sarcelle d'hiver : probablement

Fuligule morillon : a niché, ne niche plus

Foulque macroule : 2 couples en 1987 et 1988, 1 en 1989, 6 en 1990, 2 en 1991

Bécassine des marais : nidification possible

Espèces terrestres

* Espèces à grands territoires.

Epervier

Hulotte

Pigeon ramier

Coucou

Pic cendré

* Espèces nicheuses dans la réserve

Tourterelle des bois

Pipit farlouse : 6+ chanteurs en 1988, 2 couples en 1991

Troglodyte, accenteur, rouge-gorge, merle noir, grive musicienne

Phragmite des joncs : première nidification en 1989 : un couple

Rousserolle verderolle : première nidification en 1989 : un couple, n'a pas niché en 1990

Locustelle tachetée : 1 chanteur cantonné en 1988 et 89

Hypolaïs polyglotte : 3 couples en 1988, 1989 et 1991

Fauvette des jardins : 6+ chanteurs en 1988 et 89

Fauvette à tête noire : 4+ chanteurs en 1988 et 89

Pouillot fitis : 5 chanteurs en 1988, 7 en 1991

Pouillot véloce : 4+ chanteurs en 1988, 10 en 89

Mésange à longue queue, mésange bleue, mésange charbonnière, grimpereau des jardins, bruant des roseaux, pinson des arbres, chardonneret, linotte, bouvreuil, geai des chênes, pie bavarde.

A ce jour, 84 espèces liées aux milieux humides ont utilisé la réserve de la Dathée.

Période internuptialeHivernage d'anatidés régulier

Colvert : plus de 200, des échanges ont lieu avec le Gast : 400 à 500 oiseaux pour les deux plans d'eau fin décembre 1989

Sarcelle d'hiver : hivernage de 40 à 50 individus

Canard siffleur

Fuligule milouin : environ une cinquantaine en janvier

Potentialités d'accueil par coup de froid assez importantes : harles piette et bièvre, garrot à œil d'or

Hivernage d'autres espèces :

Râle d'eau

Foulque macroule : 150 en 88-89 et 89-90, effectifs en baisse par rapport aux années précédentes

Bécassine des marais : jusqu'à 150 individus, au-moins 60 à 70 de façon régulière

Bécassine sourde

Mouette rieuse : 800 en décembre

Pipit spioncelle

Escale migratoire pour de nombreux oiseaux :

grand cormoran (dont un bagué à Grandlieu), canard pilet, sarcelle d'été, vanneau huppé, grand et petit gravelot, bécassine sourde, chevaliers arlequin, aboyeur, culblanc, guignette et sylvain, bécasseaux cocorli, variable, sanderling, minute, combattant et maubèche, guifette noire,

Plus occasionnellement : héron bihoreau, spatule, oie cendrée, tadorne, balbuzard, marouette ponctuée, grue cendrée, bécasse des bois, phalarope à bec étroit, avocette, goéland brun, tourterelle des bois, cisticole des joncs, bec-croisé des sapins,

Etudes

La colonisation d'un plan d'eau artificiel a été bien étudiée à la Dathée (Collette 1985)

MODALITES DE GESTION

Principes

Les préoccupations suivantes guident notre gestion :

- limitation de l'accès au rivage sur une partie au moins du rivage du plan d'eau,
- dès le départ, information large du public grâce à la presse, aux brochures, etc....
- maintien d'une végétation gazonnante, d'un reposoir à limicoles.
- plantation d'arbustes en limite de la réserve

La retenue de la Dathée est artificielle, la réserve ornithologique est aussi artificielle de ce point de vue ! C'est un peu une parcelle de nature "en boîte"... En intervenant dans la réserve et en modifiant l'évolution du milieu par nos plantations, nos canaux, nos joncs déménagés, nous "cultivons" d'une certaine façon ce milieu.

Le tourisme est devenu une source de revenus non négligeable dans le Bocage Virois, il serait dommage que le gestionnaire du lac ne favorise pas les conditions d'émergence de ce tourisme vert qui a besoin de points d'ancrage locaux si l'on veut retenir les touristes nomades. Les oiseaux de la Dathée sont l'un de ces intérêts.

Modalités

Récapitulatif des actions menées

Voir introduction.

Investissement en temps de bénévolat

Le bilan de l'action du GONm à la Dathée est, de Janvier 1978 à Décembre 1987, 504 visites faites sur le site soit pour des observations, la surveillance, l'observation ou la rencontre des divers interlocuteurs impliqués dans la gestion. Ceci représente 1008 heures passées sur le site, soit 100 heures annuelles pour le Conservateur.

De janvier 1978 à décembre 1987, les chantiers de curage, aménagement, plantations,..., ont mobilisé 75 bénévoles, soit au total 245 journées/homme, c'est à dire 1225 heures.

Le total est donc porté à 2200 heures en comptant le temps de travail sur les chantiers.

de salarié

Néant

Investissement financier

5200 km de déplacements annuels sont estimés.

Plusieurs brochures, des montages diapositives commentées ont été réalisés, une exposition consacrée à la réserve connaît depuis quelques années un grand succès dans les écoles, MJC de la région.

Le fossé périphérique, la clôture, les plantations sont autant de postes de dépense ainsi que le repas offert aux participants des chantiers de janvier. L'estimation financière du coût des déplacements et des investissements du GONm (clôtures, dossiers, plaquettes,...) est d'environ 72000 F pour une période de 12 ans, compte non tenu du bénévolat, qui pourrait être "valorisé", soit 6000 F par an.

Sources actuelles de financement

Autofinancement GONm

Autofinancement des adhérents du GONm à titre personnel

Subvention de la Ville de Vire

Subvention DRAE : chantiers de jeunes bénévoles et animations.

Caisse d'Epargne de Vire

LE FUTUR

Gestion du milieu *

Nos buts sont de soustraire à la fréquentation humaine la queue du plan d'eau afin de permettre aux oiseaux d'y séjourner en toute quiétude et de contrôler l'atterrissage afin d'accroître la longueur et la variété du rivage pour favoriser la diversification des espèces.

Dans une région où les plans d'eau sont rares, le site devient un lieu de fréquentation dominicale et touristique : de nombreuses animations y ont été entreprises dès le début afin de sensibiliser les promeneurs aux problèmes de la réserve.

Evolution du statut

Il est souhaité que la zone interdite à la fréquentation humaine soit étendue afin de permettre aux oiseaux d'être réellement soustraits au dérangement.

Un arrêté de biotope permettrait de contrôler plus facilement les inévitables travaux de curage qui auront lieu dans le futur. On pourrait d'ailleurs intégrer à cet arrêté les prés humides en amont qui jouent un rôle complémentaire pour l'avifaune aquatique (pose de bécassines, nids de colverts, ...).

15 - LE PLAN D'EAU DU GAST**SITUATION GEOGRAPHIQUE****Département :** Calvados**Commune :** Le Gast**STATUT DE LA RESERVE****Propriétaire :**Entente Interdépartementale du Centre du Bocage Normand
50008 St Lô Cedex**Cadastre :**

726, 793, 796, 797, 798, 799, 800, 801

Superficie :

zone terrestre : 65 a.

plan d'eau : 60 ha

Date de Création :

02 Août 1988

Type d'accord :Convention de Gestion avec le Conseil de Gestion Piscicole
représenté par le Président de l'APP Sienne
50800 Villedieu-les-Poêles.**Conservateur :**Thierry LEFEVRE (Fontaine Bouillante/ 14220 Saint Martin de
Sallen)**Garde-animateur :**

Néant

AUTRES STATUTSRéserve de chasse (arrêté du 26 juillet 1989) et de pêche
Navigation et baignade interdites**OUVERTURE AU PUBLIC****Conditions d'accès :**

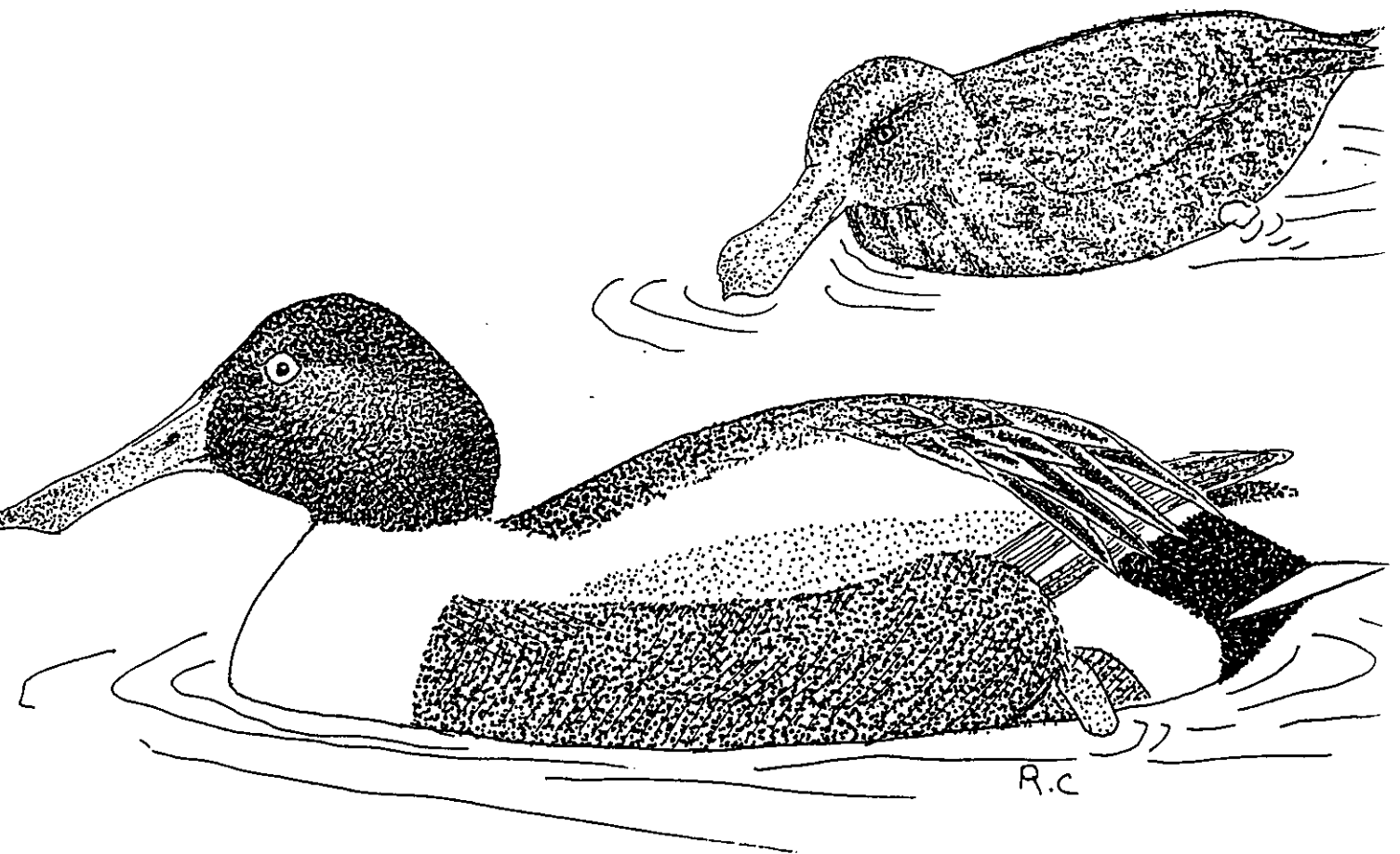
Accès interdit

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Située au Sud-Ouest du Calvados, en bordure de la forêt de Saint Sever, c'est une retenue de 65 ha sur la rivière la Sienne. Elle joue un rôle complémentaire au Plan d'eau de la Dathée et ce, d'autant plus, que la fréquentation humaine y est beaucoup plus réduite.

Mammalogie

Aucune recherche systématique n'a été entreprise. Ont été notés : rat musqué, sanglier et chevreuil.



INTERET ORNITHOLOGIQUE :**Nidification**Oiseaux d'eau :

- grèbe huppé : un couple parade en juin 1988, sans suite ; nidification certaine en 1989 d'un couple et présence d'un autre,
- grèbe castagneux : 2 couples en 1987 ; 5 en 88 ; 4 en 89 ; 7 en 90
- colvert : 6 couples en 1987 ; 13 à 15 en 89 ; 21 en 1990
- fuligule morillon : un couple nicheur sans succès en 1989
- poule d'eau : 5 ++ couples en 1988 ; 15+ couples en 1989 ; 9 en 90
- foulque : 5 couples en 1987 ; 9-12 en 88 ; 13-18 en 89 ; 25 en 90
- bruant des roseaux.

Oiseaux terrestres :

- traquet pâtre : 2 couples

Etudes

Liste des espèces observées :

Grèbe huppé (N)	Grèbe castagneux (N)	Grand cormoran
Héron cendré	Flamant rose	Spatule blanche
Tadorne	Canard colvert (N)	Sarcelle d'hiver
Canard siffleur	Canard chipeau	Canard pilet
Canard souchet	Fuligule milouin	Fuligule morillon
Fuligule milouinan	Macreuse noire	Garrot à œil d'or
Harelde de Miquelon	Buse variable (N)	Epervier (N)
Busard des roseaux	Bondrée apivore (N)	F hobereau (N)
Faucon crécerelle	Poule d'eau	Foulque (N)
Vanneau huppé	Grand gravelot	Béc. des marais
Bécassine sourde	Chevalier gambette	Chev. aboyeur
Chevalier culblanc	Chevalier sylvain	Chev. guignette
Bécasseau cocorli	Bécasseau variable	Béc. combattant
Goéland argenté	Mouette rieuse	Guifette noire
Sterne pierregarin	Martinet noir	Martin-pêcheur
Pic mar	Alouette lulu	Hirond. rustique
Hirondelle rivage	Hirondelle fenêtre	Pipit spioncelle
Bergeronnette grise	Bergeronnette de Yarell	Berg. ruisseaux
Traquet pâtre	Traquet motteux	Rougequeue noir
Rgq à front blanc (N)	Grive mauvis	Phragmite joncs
Locustelle tachetée	Hypolaïs polyglotte (N)	Pouillot siffleur
Bruant zizi	Bruant des roseaux	Bec-croisé

MODALITES DE GESTION *

Principes

Comme pour la Dathée, notre but est la limitation de l'accès au rivage sur une partie au-moins du rivage du plan d'eau. réserve de chasse comme la Dathée, mais aussi réserve de pêche, la navigation est aussi interdite au Gast : le site n'est donc pas soumis à la même pression touristique que la Dathée.

Modalités actuelles

Actions

A côté du suivi scientifique des populations d'oiseaux, le Groupe Ornithologique Normand s'est attaché à faire connaître l'intérêt du site, en partie aux réunions annuelles du Conseil d'administration de l'Entente Interdépartementale du Centre du Bocage Normand, en entretenant des relations avec les propriétaires riverains, en guidant des sorties de découverte de la nature

Investissement en temps

de bénévolat

Environ 100 heures sont consacrées chaque année à la réserve : suivi scientifique, contacts avec les différents intervenants, rédactions des rapports,...

de salarié

Néant

Investissement financier

Ce sont essentiellement les déplacements qui représentent le poste de dépenses le plus important. Le reste est représenté par les frais de secrétariat, la fabrication et la pose de panneaux,...

Le coût total annuel peut être estimé à 3000 F.

Sources actuelles de financement

Autofinancement GONm

Autofinancement des adhérents du GONm à titre personnel.

LE FUTUR

Gestion du milieu

Nous prévoyons de poursuivre le suivi scientifique, la surveillance et les animations au-niveau actuel. Pour ces dernières, nous allons les coupler avec certaines animations de la Dathée.

Un grand besoin de balisage, rappelant les diverses interdictions (de chasse, de pêche, de navigation,...) se fait sentir.

RESERVE DE LA GRANDE NOE**SITUATION GEOGRAPHIQUE**

Département : Eure
Commune : Val de Reuil et le Vaudreuil

STATUT DE LA RESERVE**Propriétaire**

Etablissement public de la Basse-Seine (EPBS)

Cadastre

Val de Reuil : parcelles section C : 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 462, 466, 312, 314, 315, 319, 322, 324, 327, 328, 329, 341, 288, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 297.

Le Vaudreuil : parcelles section C : 511, 585, 586, 588, 717, 718, 719, 720.

Superficie

67 ha 13 a 39 ca

Date de création

2 Octobre 1987

Type d'accord

Convention de gestion

Conservateur

Jean-Michel GANTIER assisté

d'un responsable scientifique : Christian GERARD

d'une section locale ayant le rôle d'un Comité de Gestion.

Garde-Animateur

Laurent DEMONGIN

AUTRES STATUTS

Terrains faisant partie du périmètre de consistance foncière de la Base de Loisirs de Léry-Poses. Bail emphytéotique entre l'EPBS et le Syndicat Mixte du Vaudreuil.

OUVERTURE AU PUBLIC**Conditions d'accès :**

La navigation, la baignade et plus généralement toutes les activités nautiques sont interdites.

L'accès sur une grande partie des rives est possible : deux observatoires ont été créés. De nombreuses animations grand public et scolaires y sont menées.

INTERET ECOLOGIQUE GENERAL

Ancienne sablière réaménagée, la Grande Noë s'est révélée être un des plus importants plans d'eau de France pour l'accueil des oiseaux d'eau en période internuptiale.

Sa situation géographique, dans un méandre de la Seine et sur un voie de migration privilégiée, l'explique sans doute en partie, d'où le grand nombre d'observations d'oiseaux rares ou exceptionnels qui y sont faites.

La végétation est en pleine évolution, phragmitaie et typhaie sur certains secteurs, boisements hygrophiles sur d'autres (aulnaies, saulaies).

Mammalogie

Sans recherche particulière, ont été notés : rat musqué, ragondin (1978), campagnol aquatique, renard, belette, blaireau, hermine, putois, taupe, lapin de garenne, hérisson, écureuil.

Herpéthologie

Présence de crapaud calamite, de pélodyte ponctué, crapaud commun, grenouille verte et agile, triton vulgaire.

Entomologie

Un inventaire des papillons nocturnes a été réalisé en 1982 à la Grande Noë et à la Mare des Sablons, petit plan d'eau qui côtoie la réserve au Sud. 231 espèces ont été rencontrées en 10 sorties entre mi Mai et fin Octobre ; parmi elles, 43 sont rares ; l'une d'entre elles est même observée pour la première fois dans le département : *Dypterygia scabriuscula*. Quatre sont même considérées comme très rares. Parmi elles, *Pechipogo plumigeralis*, n'avait été capturée qu'une seule fois auparavant en Normandie : en 1924, dans l'Eure (Lainé 1976).

INTERET ORNITHOLOGIQUE

Zone d'importance nationale et internationale pour l'hivernage des anatidés, la Grande Noë accueille également quelques espèces rares ou peu communes en période de nidification.

Nidification

Le grèbe huppé, le cygne tuberculé, le colvert s'y reproduisent. Plus exceptionnels sont les cas de reproduction du héron cendré (le seul autre site normand est proche, à Tournedos), du canard souchet, du fuligule milouin, du blongios nain (seul site normand récent) et surtout du grand cormoran : seul site normand non maritime et un des quatre sites français continentaux.

Présence annuelle du héron bihoreau.

Liste des nicheurs :

Grèbe huppé : plus de 10 couples
 Grand cormoran : 4 nids en 1991
 Héron cendré : un nid en 1990
 Blongios nain : un cas sûr de nidification
 Cygne tuberculé : 1 à 2 couples
 Colvert : de l'ordre de 10 couples
 Canard souchet : un cas sûr de nidification
 Fuligule milouin : un cas sûr de nidification
 Poule d'eau : 16 à 25 couples
 Foulque macroule : nombre de couples : entre 10 et 20.
 Petit gravelot : un cas sûr de nidification
 Hirondelle de rivage : 180 nids en 1985

Autres nicheurs :

pigeon ramier, tourterelle des bois, bergeronnette printanière, bergeronnette grise, troglodyte, rossignol, merle noir, rousserolle effarvate, fauvette à tête noire, mésange bleue, mésange charbonnière, bruant jaune, bruant des roseaux, linotte mélodieuse, grive musicienne, pie bavarde, corneille noire.

Période internuptiale

Hivernage des anatidés :

- oies :

passage régulier de l'oie cendrée, observation exceptionnelle de la bernache nonnette

- canards de surface :

Colvert : 500 à 1000

Toutes les autres espèces de canards de surface visibles en France ont été observées soit au passage, soit en hivernage, en moins grand nombre que le colvert.

- canards plongeurs :

Nette rousse : régulièrement, quelques individus en hiver

Fuligule : hivernage toujours important 4200 milouins et 2000 morillons

Macreuse brune, fuligule milouinan et eider à duvet sont observés irrégulièrement.

Harles bièvre et piette, garrot à œil d'or : présence régulière parfois en effectifs d'une très grande importance démontrant le rôle de refuge appréciable que joue le site en cas de vague de froid : jusqu'à 500 harles bièvres et 70 garrots à œil d'or au cours de l'hiver 1984-85).

Autres oiseaux d'eau

Grèbes : outre le huppé, sont présents régulièrement l'esclavon, le grèbe à cou noir, le castagneux.

Grand cormoran : près de 1000 au dortoir en hiver.

Tous les hérons visibles en France ont été observés à la Grande Noë, y compris les plus rares : héron pourpré, grande aigrette, blongios nain, butor étoilé,....

Rallidés : poule d'eau, foulque et râle d'eau.

Limicoles : plusieurs espèces au passage, en nombre réduit

Goélands, mouettes et sternes :

- estivage du goéland leucophée,
- passage du goéland brun, de la mouette pygmée, de la guifette noire et de la sterne pierregarin
- présence régulière de la mouette rieuse et du goéland cendré
- observations exceptionnelles de la mouette tridactyle, de la sterne caugek,...

Passereaux et autres espèces

Rapaces : busard des roseaux, balbuzard, faucon hobereau, busard Saint Martin

Pigeons colombin et ramier (dortoirs)

Dortoirs aussi pour d'autres espèces : bruant des roseaux, pies, étourneaux,

Espèces plus occasionnelles : becs croisés des sapins, mésange rémiz, bruant nain.

Etudes

Recensements réguliers, suivi de l'hivernage et de la reproduction sont les axes majeurs de nos études sur cette réserve. Plusieurs opérations de baguage y sont organisées.

MODALITES DE GESTION

Principes

La réserve a pour but d'assurer aux oiseaux d'eau, dans un secteur où la fréquentation humaine est importante (proximité immédiate de Val de Reuil, de Rouen et de sa banlieue), le calme qui leur est nécessaire pour stationner. C'est pourquoi le site est soustrait aux activités habituelles exercées sur les plans d'eau de ce type.

Pour cela, des mesures d'interdiction, une surveillance intensive et des aménagements ont été envisagés.

Parallèlement, le site est le support d'animations afin de le faire connaître aux visiteurs et de l'utiliser sur le plan pédagogique.

D'autre part, comme le milieu est en pleine évolution, des aménagements y sont réalisés afin de conserver ou d'accroître la capacité d'accueil.

Modalités actuelles

Actions

Outre le suivi scientifique, la surveillance et les animations, plusieurs aménagements sont réalisés : deux huttes de vision sont construites, un balisage a été mis en place.

Des chantiers sont régulièrement organisés pour l'entretien de la roselière et la limitation des saules.

Une rive a été aménagée pour accueillir des hirondelles de rivage et de nombreuses plantations ont été réalisées.

Investissement en temps de bénévolat

De l'ordre de 250 heures annuelles sont nécessaires pour les adhérents du GONm pour réaliser animations, chantiers, rédaction de rapports, contacts administratifs et suivi scientifique.

de salarié

Depuis 1991, un objecteur de conscience est affecté à temps plein sur la Grande Noë. Il est chargé de la surveillance, des petits travaux d'entretien, des animations et d'une partie du suivi scientifique.

Investissement financier

Le coût annuel moyen des aménagements (chantiers, plantations), des animations, du balisage, etc..., peut être estimé à 25000 F. Il est porté à 65000 F. si on inclut la solde de l'objecteur.

Sources actuelles de financement

Autofinancement GONm

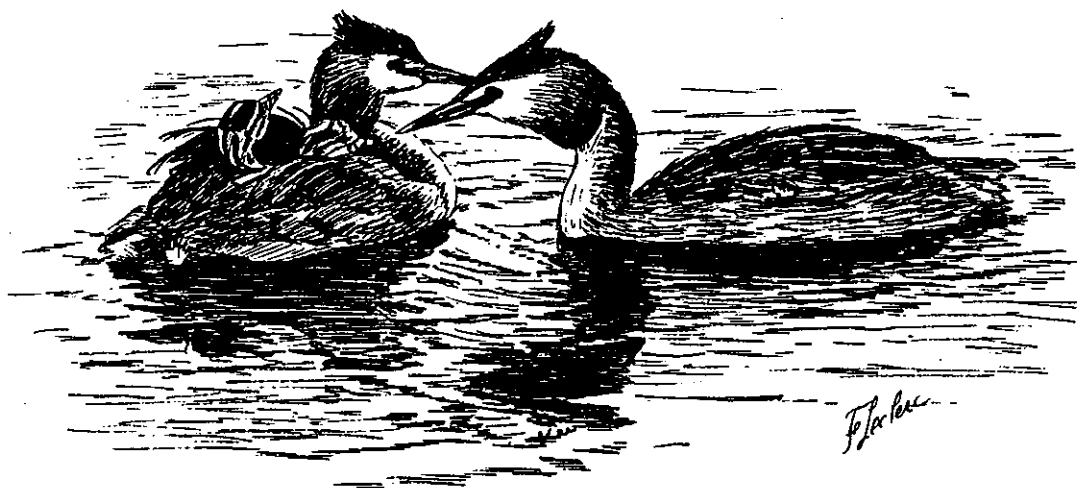
Autofinancement des adhérents du GONm à titre personnel

Lyons club, section de Louviers

DRAE de Haute-Normandie

Syndicat Mixte du Vaudreuil

Allocation du Ministère de la Solidarité pour la solde et le logement de l'objecteur.



LE FUTUR

Gestion du milieu

L'essentiel de la tâche consiste à assurer la surveillance du plan d'eau et de ses rives et d'assurer parallèlement une fréquentation organisée.

Il faut poursuivre les aménagements entrepris en particulier ceux destinés à contrôler l'accès. Des aménagements plus spécifiquement destinés aux oiseaux, (entretien de la roselière, réfection de berges ou d'îles) devront être poursuivis et développés.

Evolution du statut

Un dossier a été établi, en collaboration avec le CIPO, pour que la Boucle de Poses devienne une ZICO ; le cœur du dispositif étant la réserve de la Grande Noé, .

Le site possède toutes les conditions requises pour devenir une réserve Naturelle : il serait souhaitable qu'une procédure soit lancée le plus rapidement possible.

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme - 1979 : Compte-rendu d'activités. Annuaire des réserves, SEPNB, Brest.
- Anonyme - 1980 : Compte-rendu d'activités. Annuaire des Réserves, SEPNB, Brest.
- Anonyme - 1981 : Compte-rendu d'activités. Annuaire des Réserves, SEPNB, Brest.
- Anonyme - 1982 : Compte-rendu d'activités. Annuaire des Réserves bretonnes et normandes, SEPNB - GONm, Brest.
- Anonyme - 1983 : Compte-rendu d'activités. Annuaire des Réserves bretonnes et normandes, SEPNB - GONm, Brest.
- Alamargot, J. - 1970 : Mise au point sur le grand corbeau dans le département de la Manche. *Le Cormoran*, 1970,1 (3), 102-104.
- Alamargot, J. - 1970 : Apparitions du pétrel fulmar dans le département de la Manche. *Le Cormoran*, 1 (3), 105.
- Alamargot, J. 1970 : Les oiseaux de la réserve ornithologique du Nez-de-Jobourg; Thèse de Doctorat Vétérinaire, Paris.
- Barthélémy, G. - 1973 : Les Iles Chausey, Tartonne.
- Beguïn, G. - 1980 : La Réserve Naturelle de Vauville. *Penn ar Bed*, 100 (1), 205-206.
- Beguïn, G. - 1980 : La Réserve du Nez-de-Jobourg. *Penn ar Bed*, 100 (1), 230-232.
- Braillon, B - 1969 : Les oiseaux marins nicheurs de Basse-Normandie. *Le cormoran*, 1969,1 (2), 42-64
- Braillon, B - 1970 : Les oiseaux marins nicheurs de Basse-Normandie. *Le cormoran*,1 (3), 100-101.
- Braillon, B. 1972 : Le fulmar niche en Normandie. *Le Cormoran*, 2 (7-8), 34-36.
- Braillon, B. et Nicolau-Guillaumet, P. - 1977 : L'avifaune des Iles Chausey. *Penn ar Bed*, 88 (1), 30-40.
- Braillon, B. - 1980 : La Réserve ornithologique des Iles Saint Marcouf. *Penn ar Bed*, 100 (1), 227-229.
- Collette, J. - 1985 : Le lac de la Dathée : bilan de cinq années d'ornithologie. *Le Cormoran*, 1985,5 (27), 233-246.
- Debout, G. et al. - non daté : Voir les oiseaux en Normandie, CRDP-GONm, Caen.
- Debout, G. - 1980 : Statut actuel des oiseaux marins nicheurs de Normandie. *Le Cormoran*, 4 (22), 123-141.
- Debout, G. 1982 : Le grand corbeau en Normandie. *Le Cormoran*, 4 (24), 223-227.
- Debout, G. - 1984 : Le fuligule morillon à la Réserve naturelle de Vauville (Manche). *Travaux des Réserves*, II, 13-14.
- Debout, G. et A. Thomas, A. - 1984 : Annuaire des Réserves, compte-rendu d'activités. SEPNB - GONm, Brest.

- Debout, G. - 1985 : Quelques données sur la nidification du cormoran huppé, *Phalacrocorax aristotelis* à Chausey, Manche. *Alauda*, 53 (3), 161-166.
- Debout, G. - 1985 : Le grand corbeau à la Réserve de Carteret. *Travaux des Réserves*, III, 1-5.
- Debout, G. - 1985 : La nidification de l'huitrier-pie à Chausey. *Le Cormoran*, 5 (28), 344-346.
- Debout, G. et A. Thomas, A. - 1985 : Annuaire des Réserves, compte-rendu d'activités. SEPNB - GONm, Brest.
- Debout, G. - 1986 : Les Iles : des écosystèmes fragilisés par les interventions humaines. Un exemple : les Iles Saint Marcouf. *Travaux des Réserves*, IV, 1-3.
- Debout, G. et A. Thomas, A. - 1986 : Annuaire des Réserves, compte-rendu d'activités. SEPNB - GONm, Brest.
- Debout, G. - 1987 : Le grand cormoran, *Phalacrocorax carbo*, en France : les populations nicheuses littorales. *Alauda*, 55 (1), 35-54.
- Debout, G. - 1988 : La biologie de reproduction du Grand Cormoran en Normandie. *L'Oiseau et la RFO*, 58 (1) : 1-17.
- Debout, G. - 1988 : Recensement des oiseaux marins nicheurs. *Le Cormoran*, 6 (4) 34 : 237-246.
- Debout, G. - 1988 : Réseau de Réserves du GONm. GONm, Caen, rapport ronéoté.
- Debout, G. et A. Thomas, A. - 1988 : Annuaire des Réserves, compte-rendu d'activités. SEPNB - GONm, Brest.
- Debout, G. et A. Thomas, A. - 1989 : Annuaire des Réserves, compte-rendu d'activités. SEPNB - GONm, Brest.
- Debout, G. in Dubois, P.J. - 1989 : Où voir les oiseaux en France. LPO-Nathan.
- Debout, G. et al. - 1991 : GONm 1990 : Les Réserves. GONm, Caen, rapport ronéoté.
- Delaby, A. - 1977 : Les Iles Chausey, *Penn ar Bed*, 88 (1), 10-11.
- Elhaï, H. - 1963 : La Normandie Occidentale. Bordeaux.
- Floc'h, J.Y. - 1977 : Excursion botanique à Chausey. *Penn ar Bed*, 88 (1), 19-29.
- GMN - 1988 : Les Mammifères Sauvages de Normandie.
- Grimmett, RFA. et Jones, TA. - 1989 : Important Bird areas in Europe, ICBP 9, Cambridge.
- Jonin, M. - 1977 : Géologie des Iles Chausey. *Penn ar Bed*, 88 (1), 12-18.
- Jonin, M. et Guyomarc'h, J.P. - 1977 : Chausey, victime du tourisme. *Penn ar Bed*, 88 (1), 43-47.
- Kapps, C. - 1982 : Etude de l'impact des foulques sur les prairies voisines de la Réserve de la Mare de vauville (Manche). *Travaux des Réserves*, I, 25-35.
- Lainé, M. - 1976 : Macrolépidoptères de Normandie, I Rhopalocères, *Annales du Museum du Havre*, Fascicule n°4.

- Lang, B. - 1977 : La colonisation du Bessin par le fulmar. Le Cormoran, 3 (17-18), 160-171.
- Lang, B. - 1987 : Biologie de la reproduction du fulmar dans le Bessin. Le Cormoran, 6 (31), 54-62.
- Lang, L. et Typlot, A. - 1985 : Analyse des fiches de nid du gravelot à collier interrompu. Le Cormoran, 5 (28), 330-335.
- Lecourtois, L. - 1969 : Le statut des Réserves naturelles d'oiseaux marins dans le département de la Manche. Le Cormoran, 1 (2), 65.
- Lecourtois, L. - 1970 : les Réserves de la Manche. Penn ar Bed, 61 (2), 322-326.
- Lecourtois, L. et Typlot, A. - 1970 : La Mare de Vauville. Penn ar Bed, 61 (2), 327.
- Manneville, O. - 1986 : Note botanique sur les îles Saint Marcouf. Travaux des Réserves, IV, 12-15.
- Manneville, O. - 1986 : Première série d'observations botaniques à la Réserve Naturelle de Vauville (Manche). Travaux des Réserves, IV, 16-21.
- Oberthur, J. - 1937 : Gibiers de notre pays : gibiers marins.
- Parent, G.H. - 1978 : Contribution du peuplement herpétologique de la Belgique. Le caractère relictuel d'âge Atlantique de l'aire du lézard des murailles *Lacerta muralis muralis* (Laurenti) au Benelux. Les Naturalistes Belges, 59, 8-9, 209-222.
- Provost, M. et G. Debout, G. - 1981 : Le Nez-de-Jobourg. Centre d'Etudes sur la Vie Rurale, rapport à la DRAE de Basse-Normandie.